



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

02

NON DEFINIS

02

INFRASTRUCTURE

11

SANTE PUBLIQUE

06

RURAL

10

ENERGIE

08

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

18

ADMINISTRATION

22

GOVERNANCE PUBLIQUE

08

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1797

2 Mai 2019

2 May 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(*) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	004bis/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004BIS/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE BETONE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EPB DE NGUIANGO A FONDONERA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-05-2019
2	Reference	03/AONO/SG/CB/CIPM/VINA/2019 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN PROCÉDURE OF EMERGENCY N° 03/AONO/ SG/CB/CIPM/VINA/2019 OF 24 APR 2019 RELATIVE TO THE WORKS OF CONSTRUCTION OF A BOREHOLE EQUIPPED WITH A PUMP WITH HUAAN MOTRICITY AT GAGOU IN BELEL COUNCIL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-05-2019
3	Reference	04/AONO/D46/SP/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04/AONO/D46/SP/2019 DU 24/04/2019RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE SOCIAL DE BOUMBA,DEPARTEMENTDUFARO,REGION DUNORD.(PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-05-2019
4	Reference	04bis/AONO/CDS/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/AONO/CDS/CIPM/2019 DU 26/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TOULA - NDIZONG (ACHÈVEMENT) "EN PROCEDURE D'URGENCE"
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-05-2019
5	Reference	003/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/C.GAZAWA/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES N°003/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/C.GAZAWA/CIPMP-GAZ/2019 DU 18/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION DE : IBBAO, NGAROUA ET DASNDEO, ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, FINANCEMENT : BIP 2019 (MINDDEVEL) IMPUTATION : 53 27 351 01 641312 2254 821 AUTORISATION DE DÉPENSE : IU03703
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 004/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/C.GAZAWA/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES N°004/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/C.GAZAWA/CIPMP-GAZ/2019 DU 18/04/2019. POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE GAZAWA CENTRE, ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 08-05-2019
----------	--

7	Reference 005/AONO/J/CRPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000005/AONO/J/CRPM/2019 DU 02 MAI 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DU CENTRE. LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS INDIQUEES. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 27-05-2019
----------	--

8	Reference 006/AONO/BIS/CY/CDPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006 BIS/AONO/CY/CDPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 POUR LA POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES A SOLLE DANS LA COMMUNE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-05-2019
----------	---

9	Reference 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : AXE ENOBITA-LOUMA-NKOLANGOUNG LOT 2 : MISSION CATHOLIQUE (NKOL-SALADE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-05-2019
----------	--

10	Reference 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA EN DEUX (02) LOTS INDISSOCIABLES : -LOT 1 : AXE LIMITE NGBASSI-NYEMEYONG-FIN NKOLNTSIBA EN MONOPHASE ; -LOT 2 : EXTENSION BASSE TENSION A METAK. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-05-2019
-----------	--

11	Reference 010/AONO/PU/C.MORA/CIPM/2019 Lire Titre/objet N°010/AONO/PU/C.MORA/CIPM/2019 DU 24/AVR/2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT FOYER CULTUREL VERS DOMICILE LAMINE L =0,642KM, COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL- EXERCICE 2019 ART-PARAG(IMPUTATION) : 610-107 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 15-05-2019
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [09/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 21 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUYERT N°09/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 21 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRES DE BELEL PHASE IEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-05-2019

13

Reference [002/ONIT/TB/UB/19](#) [Lire](#)

Titre/objet URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 002/ONIT/TB/UB/19 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF AN ADMINISTRATIVE AND PEDAGOGIC BLOCK FOR THE FACULTY OF AGRICULTURE AND VETCRINAR) MEDICINE PHASE II

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-05-2019

14

Reference [003/UONIT/TB/UB/19](#) [Lire](#)

Titre/objet URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 003/UONIT/TB/UB/19 OF 23/04/2019 FOR THE REHABILITATION OF THE HALLS OF RESIDENCE AT THE UNIVERSITY OF BUEA, PHASE II

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-05-2019

15

Reference [004/ONIT/TB/UB/19](#) [Lire](#)

Titre/objet URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 004/ONIT/TB/UB/19 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF AN ADMINISTRATIVE AND PEDAGOGIC BLOCK FOR THE FACULTV OF LAWS AND POLITICAL SCIENCE PHASE I

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-05-2019

16

Reference [009/AONO/PU/C.MORA/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet N°009/AONO/PU/C.MORA/CIPM/2019 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT DOMICILE MAHAMA DAMALA VERS DOMICILE SEDE (ADJ PREF) L =0.550 KM COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL- EXERCICE 2019 ART-PARAG(IMPUTATION) : 610-107

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 15-05-2019

17

Reference [004/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2019DU 02 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENGOS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG(PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 011/AONO/CIPM/C-MORA/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N°011/AONO/CIPM/C-MORA/2019 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT DOMICILE MALOUM TATE VERS CARREFOUR DOMICILE KALFI L =0,285KM,AMORCE DEBUT G=15 M ET D= 10 M AMORCE FIN: D=25 MET G=65 M COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL- EXERCICE 2019 ART-PARAG(IMPUTATION): 610-107 ?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT." Routes et Infrastructures Routières 15-05-2019
-----------	--	--

19	Reference 012/AONO/CIPM/C-MORA/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N°012/AONO/CIPM/C-MORA/2019 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA :: AMENAGEMENT BERGE FACE MAISON DE PARTI RDPC D'UNE L1= 69 M ET H= 2.00 M ET EP =0.4 M. ET L2=23 M, H=4.00 M ET EP=0.4 M .COMMUNE DE MORA, COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDITREGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL- EXERCICE 2019 Routes et Infrastructures Routières 15-05-2019
-----------	--	--

20	Reference 005/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2019 DU 02 MAI 2019,POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE À EKOK DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. Autres Infrastructures 27-05-2019
-----------	--	---

21	Reference 007/AONO/C-MOG/CIPM/AI/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MOG/CIPM/AI/2019 DU 29/04/2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LINDJI, ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Autres Infrastructures 21-05-2019
-----------	--	---

22	Reference 011/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DES REFUGES POUR LES BACS À ORDURES FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES2019. Services et Prestations Intellectuelles 04-06-2019
-----------	---	---

23	Reference 02/AONO/C-POLI/CIPM/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-POLI/CIPM/2019 DU 29/04/2019RELATIF AUX TRAVAUX DERÉHABILITATION DE LACHEFFERIE DEPOLI-VILLE, COMMUNEDE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE) Bâtiments et Equipements Collectifs 28-05-2019
-----------	---	--

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference 004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2019 DU 17/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Travaux Date de cloture 07-05-2019
-----------	---

25	Reference 05/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2019, DU 17/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA RN 1 TRONCON : NDOKOA (LIMITE BATCHENGA) – MBANDJOCK – ZILI (LIMITE NKOTENG) 31,300KM, COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. Nature de prestation Travaux Date de cloture 07-05-2019
-----------	--

26	Reference 01/AONO/C-POLI/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ^N°01/AONO/C-POLI/CIPM/2019 DU 29/04/2019RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LE MAYO-TOSSI, COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 28-05-2019
-----------	--

27	Reference 006/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN ASCENSEUR DANS L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORALPROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT BUDGET DE L'EXERCICE 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 21-05-2019
-----------	--

28	Reference 003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 du 02/05/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 02/05/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ERNE(CAD2)FINANCEMENT BIP 2019IMPUTATION 53 15 64 14 1422 6114 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 24-05-2019
-----------	---

29	Reference 01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2019 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 29-04-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

- 30**
- Reference** [002/DC/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 30 AVRIL 2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 30 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019.
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 22-05-2019
- 31**
- Reference** [005/DC/MINEDUB/CMPM/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU 30/04/2019 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL DE BUREAU.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 29-05-2019
- 32**
- Reference** [03/AC/C-BGOU/CIPM/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DECONSULTATION N°03/AC/C-BGOU/CIPM/2019 DU 02/05/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BANGOU
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 23-05-2019
- 33**
- Reference** [004/DC/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DES FILTRES ET LUBRIFIANTS POUR MAINTENANCE EN REGIEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 28-05-2019
- 34**
- Reference** [003/DC/C.MOG/CIPM/AG/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MOG/CIPM/AG/2019 DU 22/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TCHANAWA, ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 13-05-2019
- 35**
- Reference** [004/DC/C.MOG/CIPM/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.MOG/ CIPM/2019 DU 29/04/2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE MOGODÉ, ARRONDISSEMENT DE MOGODÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 21-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

36	<p>Reference 01/AC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CCPM-CMBA/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CCPM-CMBA/2019DU 17/04/2019 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN TYPE DE FORMATION ET D'INSERTION OU DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 07-05-2019</p>
-----------	---

37	<p>Reference 005/DC/R-LT/SP/CRPM-LT/20191 du 30/04/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/R-LT/SP/CRPM-LT/20191 DU 30/04/2019 RELATIVE À LA L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)IMPUTATION: 5335 454 04 4419190 2276451EXERCICE : 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 21-05-2019</p>
-----------	---

38	<p>Reference 002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 18 Avril 2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 2019DÉSIGNATION DES TRAVAUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ A BEKOKO, COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORALFINANCEMENT : COMMUNE DE DIBOMBARI / PNDP III (IDA III - PERFORMANCE)DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES):120 JOURS</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 09-05-2019</p>
-----------	--

39	<p>Reference 00047/ASMI/CAA/PDST/COO/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°00047/ASMI/CAA/PDST/COO/2019RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DE LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE ET ECLAIRAGE DES AIRES DE MOUVEMENT ET DE LA CLOTURE DANS LES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE-NSIMALEN, DOUALA, GAROUA ET MAROUA SALAK.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-05-2019</p>
-----------	--

40	<p>Reference 006/AMI/MINEDUB/2019 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°006/AMI/MINEDUB/2019 DU 30/04/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ALLOCATION RATIONNELLE DES CREDITS DES EP/EPA AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (EXERCICE 2019).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-06-2019</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [010/ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-05-2019

42

Reference [011/ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-05-2019

43

Reference [009/ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-05-2019

44

Reference [012/DP/CUD/CIPM/2019 du 02/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 012/DP/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019 RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES ÉTUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE ».

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-06-2019

45

Reference [005/CA/SG/CBAM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°005/CA/SG/CBAM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPIVI-AI/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE TCHOUKET FLIMLITE BANDJOUN- TCHOUKET) SUR L5 KM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OLEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

46

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/APN/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LA SELECTION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CABINET MEDICAL POUR LES BESOINS DE MEDECINE DE TRAVAIL A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EXERCICES 2019 ET 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference 012/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°012/C/FEICOM/DG DU 30 AVRIL 2019 RAPPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 01 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE FEICOM DU SUD A EBOLOWA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

48	Reference 012/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 012/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°0 /DM/CDJO/2019 DU 22/04/2019 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CDPM/MBERE/CDJ/2019 DU 11/03/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ETAT CIVIL DANS LA LOCALITE DE YAMBA, DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference 37/19/DG/CNPS Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 37/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 19 FEVRIER 2019POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS ABRITANT LES CPS DE YAGOUA, MAROUA, MUNDEMBE ET BERTOUA EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

50	Reference 36/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°36/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 14 FEVRIER 2019 POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT DES SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE YAGOUA ET NANGA EBOKO EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

51	Reference 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 25 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE À LA CITÉ DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 04 JANVIER 2019. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	006/CK/SG/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/CK/SG/CDPM/2019 DU 18 AVRIL 2019. PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DAO N°004/AONO/CK/SG/CDPM-N/2019 DU 15/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU ADMINISTRATIF ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES ASIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUMENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
53	Reference	COMMUNIQUE N° 03 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03 PORTANT ATTRIBUTION DE CERTAINES LETTRES-COMMANDES AUX ENTREPRISES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
54	Reference	COMMUNIQUE N° 03 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03 PORTANT ATTRIBUTION DE CERTAINES LETTRES-COMMANDES AUX ENTREPRISES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
55	Reference	023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
56	Reference	03 DU 29 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
57	Reference	04 DU 29 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
58	Reference	05 DU 29 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

59	<p>Reference 491 C/MINTP/SG/DCT/2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 491 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 15 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE - TRONÇON : NGAOUNDÉRE - PARO (70KM). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 53 36 467 11 960000 2250</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

60	<p>Reference COMMUNIQUE N° 19-07 / UYI/DIPD/DIEM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 19-07 / UYI/DIPD/DIEM DU 30 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 19-03/AONO/UYI/CIPM/2019</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

61	<p>Reference 527 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 527 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 15 AVR 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°12/AONR/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 12 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCÈS SUR LE FLEUVE MBAM À NCHAYANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BIP- MINTP (EXERCICES 2019 ET SUIVANTS).IMPUTATION: 53 36 467 02 44 11 110 2251.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

62	<p>Reference 525 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 525 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 15 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20 /AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 25 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE : LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DU CÂBLAGE DU RÉSEAU INFORMATIQUE DES BUREAUX DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES (RÉSEAUX : NORD, SUD, OUEST) DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 36 470 04 320012 2022 3603.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

63	<p>Reference COMMUNIQUE N° 19-06 / UYI/DIPD/DIEM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 19-06 / UYI/DIPD/DIEM DU 30 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF AUX APPELS D'OFFRES N° 19-01 ET 19-02/AONO/UYI/CIPM/2019</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

64	<p>Reference COMMUNIQUE N° 19-08 / UYI/DIPD/DIEM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 19-08 / UYI/DIPD/DIEM DU 30 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 19-04/AONO/UYI/CIPM/2019</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

65	<p>Reference 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12 FÉVRIER 2019 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

66	<p>Reference 007/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°00/DM/CDJO/2019 DU 22/04/2019 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002 BIS/AONO/CDPM/MBERE/C-DJ/2019 DU 11/03/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DE SALLE DE FETE DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

67	<p>Reference 14/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°14/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 0/DM/CDJO/2019 DU 22/04/2019 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CDPM/MBERE/CDJ/2019 DU 11/03/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ETAT CIVIL DANS LA LOCALITE DE GANDINANG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

68	<p>Reference 02 DU 29 AVRIL 2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

69	<p>Reference 002/C/SP/CRPM-LT/2019 du 30/04/2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE FAON() EN PROCÉDURE D'URGENCE 1'19302 DU 21 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINFOPRA POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

70	<p>Reference 001/C/SP/CRPM-LT/2019 du 30/04/2019 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004 DU 25 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À EBONE, ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU M1NÉE POUR LE LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

71	Reference	001/C/CAD5/2019 DU 23/04/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/CAD5/2019 DU 23/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD5/CDPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOTTO VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈMEMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

72	Reference	002/C/CAD5/2019 DU 23/04/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/CAD5/2019 DU 23/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD5/CDPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DU PREMIER NIVEAU DE LA MATERNITÉ DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KOTTO, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

73	Reference	001/C/Préfet-w/2019 DU 29/04/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/PRÉFET-W/2019 DU 29/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PRÉFET-W/CDPM/2019 DU 08 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4EMAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEPIA-WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

74	Reference	001/CAD2/CIPM/ST/04-2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CAD2/CIPM/ST/04 - 2019 DU 15/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE GEPS DE CAMP BERTAUT DE DOUALA FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

75	Reference	002/CAD2/CIPM/ST/04 - 2019 DU 15/04/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/CAD2/CIPM/ST/04 - 2019 DU 15/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNE FILLE DE DOUALA 2E (1ÈRE PHASE)FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference 006/AONO/ONCC/DG/CPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/AONO/ONCC/DG/CPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N° 004/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) DU NÉCESSAIRE POUR « FESTI COFFEE » 2019. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

77	Reference Invitation à soumissionner Lire Titre/objet LE MAIRE, MAÎTRE D'OUVRAGEAMESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DEBOKA ENGINEERING COMPANY LIMITED BP. 951 BAMENDA TEL. 695699904/ 661127128SOPROCIT SARL BP. 1573 YAOUNDÉ TEL. 699 913 652GENERAL INDUSTRIES AND BUSINESS (GIB) BP. 596 DOUALA TEL. 696 15 69 79/ 699 06 37 61TENEK'S SARL BP. 13322 DOUALA TEL. 699925906EGTB SARL BP. 21 KEKEM TEL. 677789104EREBTP BP. 1202 YAOUNDÉ TEL. 655392986 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

78	Reference COMMUNIQUE N°001/CICAM/DG/DAA/SIGMA/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/CICAM/DG/DAA/SIGMA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU TRANSPORT SUR CAMIONS DE QUATRE (04) CONTENEURS DE 40' CONTENANT UNE MACHINE D'ENCOLLAGE DU PORT DE DOUALA A L'USINE CICAM GAROUA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

79	Reference 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 25 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE À LA CITÉ DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 04 JANVIER 2019. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

80	Reference 023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

81	Reference 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12 FÉVRIER 2019 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

82	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

83	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

84	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

85	Reference	512/19/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	DECISION N° 512/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 19 FÉVRIER 2019 POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES BÂTIMENTS ABRITANT LES CPS DE YAGOUA, MAROUA, MUNDEMBA ET BERTOUA EN TROIS (03) LOTS INDÉPENDANTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

86	Reference	506/19/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	DECISION N° 506/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 14 FÉVRIER 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT DES SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA ET NANGA-EBOKO EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

87	Reference	14/DA/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 14/DA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS A CERTAINES ENTREPRISES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

88	<p>Reference 005/D/CK/CDPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 005/D/CK/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AFFÉRENT AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU ADMINISTRATIF ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUMENTOUM, KOUONDIA ET ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DÉPARTEMENT DUNOUN, REGION DE L'OUEST.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

89	<p>Reference 005/D/C BAM/SG/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°005/D/C BAM/SG PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONR/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE TCHOUKET (LIMITE BANDJOUN-TCHOUKET) SUR 1,5 KM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU.DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

90	<p>Reference 79 D/MINTP/SG/DCT/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION ? 79 D/MINTP/SG/DCT/2019 DU 15 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE - TRONÇON : NGAOUNDÉ - PARO (70KM). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 53 36 467 11 960000 2250.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

91	<p>Reference 014/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 014/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA (CUD)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

92	<p>Reference 013/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 013/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12 FÉVRIER 2019 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA (CUD)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

93	Reference	002/D/C/SP/CRPM-LT/2019 du 30/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À EBONE, ARRONDISSEMENT DE NLOKAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINEE POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

94	Reference	001/D/C/SP/CRPM-LT/2019 du 30/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 , PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINFOPRA POUR LE LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

95	Reference	02/CAD5/2019 DU 23/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°02/CAD5/2019 DU 23/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT °003/AONO/CAD5/CDPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DU PREMIER NIVEAU DE LA MATERNITÉ DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KOTTO, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

96	Reference	01/CAD5/2019 DU 23/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°01/CAD5/2019 DU 23/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAD5/2019 DU 13MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOTTO VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈMEMAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

97	Reference	01/001/D/ Préfet-W/2019 DU 29/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/ PRÉFET-W/2019 DU 29/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PRÉFET-W/CDPM/2019 DU 08 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4EMAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEPIA-WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

98	Reference	001/DA/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 15/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°001/DA/CAD2/CIPM/ST/2019 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°001/CAD2/CIPM/S112019 DU 07 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE GEPS DE CAMP BERTAUT DE DOUALA 2EMEFINANCEMENT BIP 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
99	Reference	002/DA/CAD2/CIPM/ST/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°002/DA/CAD2/CIPM/ST/2019 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°002/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNE FILLE DE DOUALA 2EME (1 PHASE).FINANCEMENT BIP 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
100	Reference	6260 /APN/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET MÉDICAL POUR LES BESOINS DE MÉDECINE DE TRAVAIL À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE, EXERCICES 2019 ET 2020.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
101	Reference	044/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 044/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 25 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE À LA CITÉ DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 04 JANVIER 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
102	Reference	012/D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N° 012/D/FEICOM/DG DU 30 AVRIL 2019 RAPPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE FEICOM DU SUD À EBOLOWA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
103	Reference	14/DM/DA/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 14/DM/DA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS A CERTAINES ENTREPRISES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

104	Reference	12/2019/DM/C-DJO/SG DU 22/04/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°12/2019/DM/C-DJO/SG DU 22/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°11BIS /AONO/CDPM/MBERE/C-DJ/2019 DU 11/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (NABEMO PK0+00 CARREFOUR NABEMO PONT SUR LA MAYO NGOU PK 13+00); COMMUNE DEDJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
105	Reference	09/DM/CB/SG/2019 DU 26 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CB/SG/2019 DU 26 AVRIL 2019 MODIFIANT LA DECISION N° 001/DM/CB/SG/2019 PORTANT NOMINATION D'UN SECRETAIRE ET D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE BELEL A LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE BELEL ;
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
106	Reference	10/DM/CB/SG/2019 DU 26 AVRIL 2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°10/DM/CB/SG/2019 MODIFIANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE BELEL,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
107	Reference	DECISION N°221/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS Lire
	Titre/objet	DECISION N°221/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE À L'ONCC DU NÉCESSAIRE POUR FESTI COFFEE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
108	Reference	DECISION N°002/CICAM/DG/DAA/SIG M/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/CICAM/DG/DAA/SIG M/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU TRANSPORT SUR CAMIONS DE QUATRE (04) CONTENEURS DE 40' CONTENANT UNE MACHINE D'ENCOLLAGE DU PORT DE DOUALA A L'USINE CICAM GAROUA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
109	Reference	003/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

110

Reference	01/A/C-MOK/CIPM/TBEC/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-MOK/CIPM/BEC/2019 DU 11/4/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR/SM DE ZAMAÏ, DANS LA COMMUNE DE MOKOLO.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



COMMUNE DE SANTCHOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004BIS/AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE BETONE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EPB DE NGUIANGO A FONDONERA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019, le MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU : MAITRE D'OUVRAGE lance un Appel d'Offre National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux(02) salles de classe a EPB de Betone lot(lot1) et la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EPB de Guiango à Fondonera (lot2).

Cet Appel d'Offres est constitué de deux (02) lots répartis ainsi qu'il suit :

REGION	Département	N° lot	Etablissement bénéficiaire	Infrastructures à réaliser	Nbre de salles	Délai en jours CALENDAIRES	Caution de soumission
OUEST	MENOUA	01	EP de Betone	Salle de classe	02	90 Calendaires	320 000 FCFA
OUEST	MENOUA	02	EPB de Nguiang à Fondonera	Salle de classe	02	90 calendaires	320 000 FCFA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie –élevage
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux pme de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine aux soumissionnaires résidant ou ayant réalisé des opérations similaires à proximité du lieu d'exécution des travaux.

4. Financement

Les travaux, l'objet du présent Appel d'Offres, sont financé par les fonds BUDGET MINEDUB-EXERCICES 2019.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maitre d'Ouvrage à la Mairie de SA

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des services du Maitre d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU dés public
d'une quittance de versement à la recette municipale de SANTCHOU de la somme non remboursable de 40 000 représentant le

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigé en anglais ou en français, en sep (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comm
Maitre d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU au plus tard le 23 /05/2019 (date de dépôt des offres) à 14heure loca

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004(BIS) /AONO/C.SU/SG/CDPM/2019 DU 24/04/2019 POUR LES TRAVAU
DEUX (02) SALLES DE CLASSES A EP DE BETONE lot1 ET LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'ex
le tableau ci-dessus (cf.1.Objet).

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaires devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivré par une banque de pr
des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au de-là de la date originale
ci-dessus (1.objet) :

Chaque soumissionnaire devra joindre a ces pièces administratives, une caution de soumission établir par une banque de pr
peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies cer
ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet ...) , conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'OF
le moins de trois (03) mois précédent la date Dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'A

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamm
délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièce
rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 23 /05/2019 (mettre la date de dépôt des offres) dès 15heures précise, dans la DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA MENOUA.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister çà cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (personne ou un groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit ;
- Fausses déclarations ;

Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Procès verbal de réception correspondant aux prestations réalisés ;
- Localisation de l'entreprise par rapport au lieu d'exécution des travaux ;
- Présence d'une attestation de visite du site ;
- Bilans des deux dernières années certifiées par un expert comptable de l'ONECCA ou une Déclaration statistique et Fiscale ;
- Attestation de surface financière (minimum égal au montant de l'offre) ;
- Qualité du personnel par lot postulés ;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des clauses Techniques particulières (CCTP) paraphé ;
- Cahier des clauses administratives particulières (CCTP) complété et paraphé ;

Principaux critères de qualification :

Cette évaluation se fera de manière couramment *positive (oui)* ou négative (**non**) avec un seuil de **70%** pour l'ensemble desdits critères.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins distante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du cahier des charges et à une satisfaction à **100%** des critères éliminatoires et au moins **70%** des critères essentiels.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Le Maitre d'Ouvrage, ou du secrétariat Général, aux heures ouvrables ; tél 674 97 87 61

COMMUNE DE BELEL

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN PROCÉDURE OF EMERGENCY N° 03/AONO/SG/CB/CIPM/VINA/2019 OF 24 APR 2019 RELATIVE TO THE WORKS OF CONSTRUCTION OF A BOREHOLE EQUIPPED WITH A PUMP WITH HUAAN MOTRICITY AT GAGOU IN BELEL COUNCIL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

In view of the exécution public investment budget of the year 2019, the Mayor of Belel Council hereby launches for the account of the of the Council of Belel, an Open National Invitation to Tender in Procédure of Emergency for the works of construction of a borehole equipped with a pump with human motricity at Gagou in Belel council.

2. Consistance des prestations

The works subjects of this contract include:

- Shifting and removal
- Drilling in the base
- Equipement- Development-Pumping
- Superstructure
- Fourniture and installation of the pump
- formation

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the opération following prior studies stands is **8 000 000 (millions) francs CFA.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

The participation is equally open to ail enterprises of Cameroonian right installed in Republic of Cameroon and filling the conditions taken in the Spécial Rules of Invitation to Tender (SRIT), which makes the object of the piece N° 03 of the présent File of invitation to tender.

6. Financement

The works object of the présent call for tenders is fmanced by the public investment budget of 2019

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours in the Technical Serv ice in Charge Of Planning and Urban Development at the Général Secretary of Belel Council since publication of this invitation to tender trough newspapers or radio.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from commission support unit at the Technical Service in Charge Of Planning and Urban Development at the Général Secretary of Belel Council as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of twenty thousand (20 000) franc CFA francs payable at the Council treasurer service of Belel.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach at the the Technical Service in Charge Of Planning and Urban Development at the Général Secretary of Belel Council not later than 16 MAI 2019 at 1 hour local time and should carry the inscription :

**Open National Invitation to Tender in Procédure of Emergency N°03/AONO/SG/CBELEL/ CIPM/vina/2019 of
..... RELATIVE TO THE WORKS OF CONSTRUCTION OF A BOREHOLE EQUIPPED WITH A PUMP WITH
HUMAN MOTRICITY AT GAGOU IN BELEL COUNCIL.
"To be opened only during the bid-opening session"**

NB: The offer should be accompanied by a CD containing the numeric version under Excel format of the quantitative and approximate détail setting.

10. Delai de Livraison

The maximum exécution deadline provided for the Project Owner or Delegated Project Owner for the exécution of the works subject of this tender shall be to tree (03) months for each share.

11. Cautionnement Provisoire

Provisional bid bond Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of **160 000 (one hundred sixty thousand) Francs cfa** that will be valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority in accordance with the Spécial Conditions of the invitation to tender. They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplète offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the administrative documents and the technical financial offers shall take place on 16 MAY 2019 at 2 am local time by the Council of Belel, in the Conférence Room of the City Hall.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice having a sign mandate.

14. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria

The eliminatory criteria's will essentially carry on:

1. Absence of a piece administrative or false déclaration or then falsified piece,
2. False statement or falsified document;
3. Absence of a quantified unit price in the financial offer;
4. Technical score less than 70%;

At the risk of dismissal. The guarany of submissiveness and the attestation of banking domiciliation of the teiderer must be produced imperatively in original, the other pièces in original or in copies certified compliant. These administrative justifications must date less three (03) month and to be compliant to the models.

Essential criteria

The relative criteria to the qualification of the candidates will carry to indicative title on:

1. A déclaration on the tenderer's honour. signed and dated certifying the visit of the site and according to the model joins in appendix.
2. Financial " balance of the three (03) last years;
3. Banking solvency " attestation superior in 50 million CFA francs;
4. Référencés of the enterprise in the similar realizations;
5. Personal of technical framing on the yard;
6. Essential " materials (Truck skip, vibrant Needle, concrète mixer, Kids tooling of yard and Vehicle of link and Other materials);
7. Technical " proposition: Existence of a methodology (Organization chart of the enterprise, Organization and methodology of exécution of works; Planning of exécution of works. Plans of the project, Arrangement planned for the protection of the environment, hygiene and the security ofthe yard);

PS: Only the tenderers having gotten 70% of yes to the technical assessment will be admitted to the financial analysis.

15. Attribution

The Contracting authority will assign the market to the tenderer whose offer has been recognized compliant for the main thing to the File of offer call and that arranges some requisite technical and financial capacities to execute the Market in a satisfactory way and whose offer has been valued least saying while including the proposed discounts if the case arises

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Technical Service in Charge Of Planning and Urban Development at the Général Secretary of Belel Council

BELEL le 24 Avril 2019

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

PRÉFECTURE DU FARO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/D46/SP/2019 DU 24/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE SOCIAL DE BOUMBA, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2019, le Préfet du Département du Faro (Autorité Contractante) lance pour le compte du Chef de Centre Social de Boumba un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de réhabilitation du Centre Social de Boumba, Département du Faro, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- A. Travaux Préparatoires ;
- B. Dallage et maçonnerie ;
- C. Menuiseries (métal et bois) ;
- D. Toiture-Plafonnage ;
- E. Electricité ;
- F. Peinture.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 9000 000 (Neuf millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales au titre de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Préfecture de Poli, au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro ainsi qu'à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Préfecture de Poli.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Poli, au de Monsieur le Préfet du Département du Faro, dès publication du présent avis dans les locaux de la Préfecture de Poli, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (vingt mille) 20 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette des Finances de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Faro au plus tard le **21/05/2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
 N°04/AONO/D46/SP/2019 du 04/04/2019
 RELATIF AUX TRAVAUX DERÉHABILITATION DU CENTRE SOCIAL DEBOUMBA.
 DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.
 (Procédure d'Urgence)
 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 180 CDD (Cent quatre-vingt mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/05/2019 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- L'absence d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- L'absence de déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière" ;
- La note technique inférieure à 70% de OUI (soit 33 OUI sur 46).

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent être datés de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaire ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique

5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Poli, au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro ainsi qu'à la Délégation Départementale de l'Education de Base du Faro.

POLI le 24 Avril 2019

Le PRÉFET

BABILA AKAOU

COMMUNE DE DSCHANG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/AONO/CDS/CIPM/2019 DU 26/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TOULA - NDIZONG (ACHÈVEMENT) "EN PROCEDURE D'URGENCE"

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019, le MAIRE DE LA COMMUNE DE DSCHANG: MAITRE D'OUVRAGE lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction DE LA case Communautaire de TOULA - NDIZONG (Achèvement) EN PROCEDURE D'URGENCE

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

- *maçonnerie - élévation ;
- charpente - couverture ;
- menuiserie métallique ; menuiserie bois ;
- plomberie sanitaire ;
- électricité ;
- peinture ;
- VRD ;

3. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué de Un (01) lot répartis ainsi qu'il suit ;

REGION	Département	N° lot	Etablissement bénéficiaire	infrastructures à réaliser	Montant prévisionnel	Nbre de salle
Ouest	Menoua	unique	Toula Ndizong	Case communautaire (achèvement)	10 000 000	01

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires résidant ou ayant réalisé des opérations similaires à proximité du lieu d'exécution des travaux.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les Fonds BUDGET MINADER - EXERCICES 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de DSCHANG , bureau du point focal.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de DSCHANG dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) Francs représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de DSCHANG au plus tard le 16/05/2019 (date de dépôt des offres) à 09 (heure de dépôt des offres) heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/AONO/CDS/CIP1VI/2019 du 26/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TOULA - NDIZONG "EN PROCEDURE D'URGENCE" « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est fixé suivant le tableau ci-dessous.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 200 000 «deux cent mille » Francs CFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus (1.objet) :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 16/05/2019 (mettre la date de dépôt des offres) dès 10 (heure d'ouverture des offres, une heure après celle de dépôt des offres), dans la salle de Sessions de la COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE DSCHANG.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1).

-2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

-3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausses déclarations.
- Documents falsifié ou scanné

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires; Procès verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Présence d'une attestation de visite du site;
- Attestation de surface financière (minimum égal au montant de l'offre) ;
- Qualité du personnel par lot postulé;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de DSCHANG auprès du bureau du point focal (préciser les qualités et numéro de téléphone de services des personnes habilitées à fournir des renseignements).

DSCHANG le 26 Avril 2019

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

COMMUNE DE GAZAWA

APPEL D'OFFRES N°003/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/C.GAZAWA/CIPMP-GAZ/2019 DU 18/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION DE : IBBAO, NGAROUA ET DASNDEO, ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, FINANCEMENT : BIP 2019 (MINDDEVEL) IMPUTATION : 53 27 351 01 641312 2254 821 AUTORISATION DE DÉPENSE : IU03703

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 27 351 01 641312 2254 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019, Le Maire de la Commune de Gazawa, Autorité Contractante (**AC**), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour **les travaux réalisation du Réseau d'électrification de : IBBAO, NGAROUA ET DASNDEO dans l'Arrondissement de GAZAWA, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive : La consistance des travaux sur chaque site se présente comme suit :

- > Etude et piquetage 3.83 KmL ;
- > Dérivation et construction d'une ligne MT Monophasé sur une longueur de 2.87 Kmen câble Almélec 1X34,4mm2, sur support bois ;
- > La construction d'une ligne MT/BT monophasé sur une longueur de 396 mL ;
- > La fourniture et la pose de 03 parafoudres 27KV ;
- > La fourniture et la pose de deux transformations MT/BT H61 25KVA 17.25KV 220V ;
- > La construction d'un réseau sur une longueur de 946 ml en câble pré-assemblé 4*25mm2

3. Cout Prévisionnel

Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, **les informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2019, **Imputation : 53 27 351 01 641312 2254 821, Autorisation de Dépense : IU03703, pour un cout estimatif de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sis à la Commune de Gazawa dès la publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sis à la Commune de Gazawa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Gazawa.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** respectivement marquées comme tels devra être déposé contre récépissé dûment signé au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard heure locale et devra porter la mention : « **AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/C-GAZAWA/CIPMP-GAZ/2019 DU 18/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION DE ; IBBAO, NGAROUA ET DASNDEO, ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DUDIAMARE.** ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents. Elles devront dater obligatoirement de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des Offres. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel toutes Taxes Comprises (TTC) du marchés soit **un million (1 000 000) Francs CFA**, caution délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu **le 08/05/2019 à 15H à heures** la Commission de Passation des Marchés Publics dans la Salle de Réunion de la Commune de Gazawa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

X. Principaux critères d'évaluation

1. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1 ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

2. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

2.1. Critères éliminatoires

2.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une Caution de Soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

2.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

2.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

2.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
15. Attribution
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
N/D

16. Durée Validité des Offres

- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux et heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Energie et de l'Eau du Diamaré, BP 340 Maroua ; Téléphone **22 15 36 97 / 22 29 22 14** ou au **Secrétariat de la Commune de Gazawa**.

MAROUA le 18 Avril 2019

Le MAIRE

ADAMA BOUBA

COMMUNE DE GAZAWA

APPEL D'OFFRES N°004/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/C.GAZAWA/CIPMP-GAZ/2019 DU 18/04/2019. POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE GAZAWA CENTRE, ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal Exercice 2019, Le Maire de la Commune de Gazawa, **Autorité Contractante (AC)**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour **les travaux d'installation des lampadaires solaires dans la ville de Gazawa centre, Arrondissement de Gazawa, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive : La consistance des travaux sur chaque site se présente comme suit :

^ Les études techniques de piquetages nécessaires ;

^ La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;

^ La fourniture et la pose des candélabres en acier de 6 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;

^ La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;

^ La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Pack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement ;

^ La formation d'un comité de gestion des lampadaires ;

- La fourniture et l'installation de régulateurs MPPT (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;

- L'atténuation des impacts sociaux environnementaux par la plantation des arbres ;

- La fourniture du petit matériel d'entretien.

3. Cout Prévisionnel

Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, **les informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Communal Exercice 2019, Imputation : **220 150**, pour un cout estimatif de **Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat de la Commune de Gazawa** dès la publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Gazawa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Gazawa.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** respectivement marquées comme tels devra être déposé contre récépissé dûment signé au Secrétariat de la Commune de Gazawa au plus tard **le 08/05/2019 à 15heures** et devra porter la mention : « **AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/C-GAZAWA/CIPMP/GAZ/2019 DU 18/04/2019. POUR**

LES
TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE GAZAWA CENTRE,
ARRONDISSEMENT DE GAZAWA, DEPARTEMENT DUDIAMARE ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents. Elles devront dater obligatoirement de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des Offres. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel toutes Taxes Comprises (TTC) du marchés soit **Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA**, caution délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur etsimple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu **le 08/05/2019 à 15heures** la Commission de Passation des Marchés Publics dans la Salle des réunions de l'Hôtel de Ville de Gazawa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

X. Principaux critères d'évaluation

1. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

2. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

2.1. Critères éliminatoires

2.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une Caution de Soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

2.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

2.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

2.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

15. Attribution

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

N/D

16. Durée Validité des Offres

- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **(90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Energie et de l'Eau du Diamaré, BP 340 Maroua ; Téléphone 22 15 36 97 / 22 29 22 14 ou au Secrétaire Général de la Commune de Gazawa.

MAROUA le 18 Avril 2019

Le MAIRE

ADAMA BOUBA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000005/AONO/J/CRPM/2019 DU 02 MAI 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DU CENTRE. LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution du projet ci-après: **Travaux de réhabilitation du bâtiment abritant les services de la Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les lots suivants :
LOT 100: TRAVAUX PREPARATOIRES
LOT 200: MACONNERIE
LOT 300: MENUISERIE BOIS -ALU-VITRERIE
LOT 400: PEINTURE
LOT 500: PLOMBERIE - SANITAIRE
LOT 600: REVETEMENT
LOT 700: ELECTRICITE

3. Cout Prévisionnel

Le montant des travaux est de **neuf millions huit cent mille (9 800 000) francs.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie-civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par les ressources du budget du Ministère du Tourisme et des Loisirs, pour le compte de l'exercice 2019.

Le montant des travaux est de **neuf millions huit cent mille (9 800 000) francs.**

Imputation : 53 23 32004441112220981

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Centre (porte 303) ou à la **Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs du Centre (Service des Affaires Générales et du suivi des Recettes).**Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'attributaire.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Gouverneur de la Région du Centre (porte 303); dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA**, payable au trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à : **cent quatre vingt seize mille (196 000) francs CFA**. Ladite caution devra être valide trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Centre à Yaoundé (porte 303) au plus tard le **27 mai 2019 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000005/AONO/J/CRPM/2019
DU 02 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT
ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par l'une des banques de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à : **cent quatre vingt seize mille (196 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27 mai 2019 à 15 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Centre dans la salle des conférences des services du Gouverneur sise au 1^{er} étage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la commission Régionale de passation des marchés, les plis déclarés recevables seront confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

12.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres.

Les critères éliminatoires sont :

dossier administratif incomplet ou non conforme (**(Sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics)**;

fausses déclarations ou pièces falsifiées,

non satisfaction d'au moins 90 % des critères essentiels,

absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière,

Modification des libellés ou quantités du cadre du devis inséré au DAO ;

absence du sous détail d'un prix unitaire ;

offre financière incomplète ou non conforme.

12.2. Principaux critères essentiels



Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire
(**oui/non**) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyens techniques et matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Délais d'exécution	

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et réunissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux dits éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services du Gouverneur de la Région du Centre porte 303, Tél/Fax : 222 21 79 06, ou à la **Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs du Centre, (Service des Affaires Générales et du suivi des Recettes).**

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copie au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC)./-

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le GOUVERNEUR

NASERI BEA Paul

COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006
BIS/AONO/CY/CDPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 POUR LA POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES A SOLLE
DANS LA COMMUNE DE YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES A SOLLE DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (quinze millions) Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'énergie solaire.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-six mille (26 000) FCFA** Payable à la recette municipale de Yabassi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **22 MAI 2019 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006 BIS/AONO/CY/CDPM/2019 DU 30 AVRIL 2019
POUR LA POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES A SOLLE DANS LA COMMUNE DE YABASSI -
DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **trois cent mille (300 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22 MAI 2019** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 15/19 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 28 Avril 2019

Le MAIRE

MABOULA MBOYA Jacques

COMMUNE D'OKOLA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019
 DU 30 AVRIL 2019 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES
 LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : AXE
 ENOBITA-LOUMA-NKOLANGOUNG LOT 2 : MISSION CATHOLIQUE (NKOL-SALADE)**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OKOLA, Autorité Contractante, lance dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2019, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE pour l'exécution des travaux d'électrification de certaines localités de la Commune d'Okola en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

	Nature de la prestation	Localité	Montants	Source de Financement
Lot 1	Travaux d'électrification rurale du village ENOBITA-LOUMA-NKOLANGOUNG	ENOBITA-LOUMA-NKOLANGOUNG	40 000 000	BIP MINEE 2019
Lot 2	Travaux d'électrification rurale DE LA MISSION CATHOLIQUE (NKOLSALADE)	MISSION CATHOLIQUE-NKOLSALADE	38 000 000	BIP MINEE 2019

Les travaux du **lot 1** portent essentiellement sur :

- Les constructions lignes MT simple monophasé ;
- Construction réseau mixte HTA/BT monophasé 1 X 34,4mm² Alm/4,25mm² torsadé OBAN II – LOUMA – NKOLAMGOUNG ;
- Pose poste H61 : 25 KVA 17,32KV ;
- Réseau BT aérien 4 X 25mm² Alu.
- Prestations diverses.

Ceux du lot 2 concernent la réalisation des travaux d'électrification de la Mission Catholique (Nkolsalade). Ceux-ci sont constitués essentiellement de :

- Construction MT triphasé simple ;
- Construction poste H61 triphasé ;
- Construction réseau BT triphasé (Axe Nkolsalade, Axe Lycée, Axe CETIC, Axe Gendarmerie ;
- Prestations diverses.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'électrification, de l'extension des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, les postes de transformation MT/BT monophasés ou triphasés et les petits systèmes décentralisés.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire :

Lots 1 et 2 : Lot 1 : 53 32 422 02 641178 2254 821

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau de l'Assiette Fiscale sise à l'Hôtel de Ville d'Okola.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau de l'Assiette Fiscale sise à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement (remise de l'original de la quittance de paiement) d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFAPayable à la recette municipale d'OKOLA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Bureau de l'Assiette Fiscale sise à l'Hôtel de Ville d'Okola au plus tard le **27 mai 2019 à 14 heures**, heure locale, contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019

RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA EN DEUX (02) LOTS :

LOT 1 : AXE ENOBITA-LOUMA-NKOLANGOUNG

LOT 2 : MISSION CATHOLIQUE (NKOL-SALADE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de **trois (03) mois** calendaires pour chaque lot. Ce délai comprend les périodes normales et celles frappées par les intempéries diverses. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle de l'annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs CFA pour le lot 1 et sept cent soixante mille (760 000) francs pour le lot 2** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27 mai 2019 à 15 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune d'Okola, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- i) pièce administrative absente ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics** ;
- ii) absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- iii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- v) non satisfaction d'au moins **90%** des critères essentiels ;
- vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vii) offre financière incomplète ;
- viii) absence de l'autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité.

Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
 - ii) les références de l'entreprise ;
 - iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iv) le délai d'exécution ;
 - v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Le non-respect de **90%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, dans les Services Techniques de la Commune d'Okola ou à la Délégation Départementale de l'Eau et l'Energie de la Lekie, dès publication du présent avis.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune d'Okola aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

COMMUNE D'OKOLA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA EN DEUX (02) LOTS INDISSOCIABLES : -LOT 1 : AXE LIMITE NGOBASSI-NYEMEYONG-FIN NKOLNTSIBA EN MONOPHASE ; -LOT 2 : EXTENSION BASSE TENSION A METAK.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OKOLA, Autorité Contractante, lance dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2019, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE pour l'exécution des travaux d'électrification de certaines localités de la Commune d'Okola en deux (02) lots indissociables.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

	Nature de la prestation	Localité	Montants	Source de Financement
Lot 1	Travaux d'électrification rurale de l'AXE LIMITE NGOBASSI-NYEMEYONG-FIN NKOLNTSIBA EN MONOPHASE	NGOBASSI-NYEMEYONG-NKOLNTSIBA	42 000 000	BIP MINEE 2019
Lot 2	Travaux d'EXTENSION BASSE TENSION à METAK	METAK	5 000 000	BIP MINEE 2019

Les travaux du lot 1 portent essentiellement sur :

- Normalisation BT Ngobassi en MT/BT monophasé ;
- Construction réseau mixte HTA/BT monophasé 1 X 34,4mm² Alm/4 X 25mm² torsadé ;
- Construction MT monophasé ;
- Poste H61 25 KVA 17,32 KV ;
- Réseau BT aérien 4 X 25mm² Alu ;
- Prestations diverses.

Les travaux du lot 2 portent essentiellement sur :

- Réseau BT aérien 4 X 25mm² Alu ;
- Prestations diverses.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'électrification, de l'extension des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, les postes de transformation MT/BT monophasés ou triphasés et les petits systèmes décentralisés.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire :

- Lot 1 :53 32 422 02 641178 2254 821 ;
- Lot 2 :53 32 422 02 641178 2254 821 ;

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures à l'Hôtel de Ville d'Okola.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement (remise de l'original de la quittance de paiement) d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFAPayable à la recette municipale d'OKOLA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Bureau de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola au plus tard le **27 mai 2019 à 14 heures**, heure locale, contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019

RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA EN DEUX (02) LOTS INDISSOCIABLES :

-LOT 1 : AXE LIMITE NGOBASSI-NYEMEYONG-FIN NKOLNTSIBA EN MONOPHASE ;

-LOT 2 : EXTENSION BASSE TENSION A METAK.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de **trois (03) mois** calendaires pour chaque lot. Ce délai comprend les périodes normales et celles frappées par les intempéries diverses. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle de l'annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **huit cent quarante mille (840 000) francs CFA pour le lot 1 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2**,valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27 mai 2019 à 15 Heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune d'Okola, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- i) pièce administrative absente ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics** ;
- ii) absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- iii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- v) non satisfaction d'au moins **90%** des critères essentiels ;
- vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vii) offre financière incomplète ;
- viii) absence de l'autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité.

Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
 - ii) les références de l'entreprise ;
 - iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iv) le délai d'exécution ;
 - v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Le non-respect de **90%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, dans les Services Techniques de la Commune d'Okola et de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Lekie, dès publication du présent avis.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune d'Okola aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

COMMUNE DE MORA

N°010/AONO/PU/C.MORA/CIPM/2019 DU 24/AVR/2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT FOYER CULTUREL VERS DOMICILE LAMINE L =0,642KM, COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL- EXERCICE 2019 ART-PARAG(IMPUTATION) : 610-107

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610-107

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Mora, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie en terre dans la ville de Mora. Commune de Mora, Arrondissement du Dit, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- TRAVAUX GENERAUX;
- NETTOYAGE TERRASSEMENT;
- CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT –DRAINAGE.

3. Cout Prévisionnel

le coût total estimatif **est de : Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la Commune de Mora, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mora Secrétariat Général.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mora (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente-cinq Mille (35. 000) francs CFA** auprès du Receveur Municipal de la Commune de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora**, Autorité Contractante au plus tard le **15 MAI 2019 à 09h00 précises** et devra porter la mention:

N°010/AONO/PU/C.MORA/CIPM/2019 DU 24/AVR/2019

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT FOYER CULTUREL VERS DOMICILE LAMINE L =0,642Km, COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement : Budget Communal– Exercice 2019

ART-PARAG(Imputation): 610-107

?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT."

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de Quatre cent mille (400 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **15 MAI 2019** à 10 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de route
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 39 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **13 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **Commune de Mora**.

MORA le 24 Avril 2019

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

COMMUNE DE BELEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 21 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRES DE BELEL PHASE IEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de BELEL, Maître d'Ouvrage, les travaux de construction du centre d'éducation et d'actions communautaires de BELEL

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préliminaires ;
- Fondation ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

15 000 000 (quinze millions) FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BELEL dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BELEL dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille) francs CFA**. payable à la Recette Municipale de BELEL.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Mairie de Bélèl contre récépissé, au plus tard **le 16 Mai 2019 à 13 à Heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUYERT N° 09/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 21 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRES DE BELEL PHASE I EN PROCEDURE D'URGENCE
«An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de :

- 300 000 (trois cents mille) franc CFA

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des , des offres techniques et financières aura lieu **le 16 Mai 2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bélèl sans la salle des actes de la Mairie de Bélèl.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et raltestatlon de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;
..... oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;
;..... oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;..... oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);.....oui/non
5. Les matériels essentiels (Camion benne. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BELEL au 696 089 715, dès publication du présent avis.

BELEL le 24 Avril 2019

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

UNIVERSITÉ DE BUÉA

URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 002/ONIT/TB/UB/19 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF AN ADMINISTRATIVE AND PEDAGOGIC BLOCK FOR THE FACULTY OF AGRICULTURE AND VETCRINAR) MEDICINE PHASE II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Vice-Chancellor of the University of Buea hereby launches an Urgent Open National Invitation to Tender N°. 003/ONIT/TB/UB/19 of 23/04/2019 for the Construction of an Administrative and Pedagogic Block for the Faculty of Agriculture and Veterinary Medicine Phase II.

2. Consistance des prestations

The works comprise the construction of the entire Classroom Block.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **490,000,000 (Four hundred and ninety million)** francs CFA including taxes. It is a pluri-annual project and the amount made available for 2019 is **200,000,000 (two hundred and fifty million)** FCFA

4. Allotissement

The work is not in lots.

5. Participation et origine

This call for tenders is open to all qualified national companies specialised in the domain of building construction.

6. Financement

This project is financed by the 2018 Public Investment Budget of the University of Buea, Programme 241 Article 450024, Paragraph 2222. .

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted during working hours at the Development Office, Room 211, of the Central Administration Building at the University of Buea, as soon as the tender is published.

8. Acquisition du Dossier

Tender documents can be obtained during working hours at the Secretariat of the Development Office, Room 211, Central Administration Building, upon presentation of a receipt of a non-refundable fee of **200,000 (two hundred thousand) francs CFA** to be paid into the special ARMP account **No. 97568660001-28 at BICEC**.

9. Remises des offres

Bids shall be submitted in seven (07) copies (one original and six copies) to the Development Office, Room 211, of the Central Administration Building, University of Buea, latest **10:00 a.m.** prompt on **17/05/2019**. The Khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner:

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of this phase of the project shall be thirty-six (36) months distributed at 12 months per annual allocation.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his Administrative Documents a bid bond of **9,800,000 (nine million eight hundred thousand) CFA francs**. This must be issued by a bank recognized by the Ministry of Finance, as specified on Document 12 of this tender file and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Bids shall be submitted in seven (07) copies (one original and six copies) to the Development Office, Room 211, of the Central Administration Building, University of Buea, latest **10:00 a.m.** prompt on **17/05/2019**. The Khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner:

" URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No. 002/ONIT/TB/UB/19 of 23/04/2019, For the Construction of an Administrative and Pedagogic Block for the Faculty of Agriculture and Veterinary Medicine Phase 11"

"To be opened only at the tender opening session."

13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened in a single phase in the Conference Room of the Central Administration Building of the University of Buea, on 17/05/2019 at 1.00 p.m by the University of Buea Tenders Board in the presence of the bidders or their duly authorised representatives.

14. Critères d'évaluation

- Absence of any administrative documents
- The absence of a bid bond and or Attestation for Bidding Purposes from CNPS
- Falsification of documents.
- Obtaining a Technical score of less than 28 on 40 yeses
- Average business turnover of less than 100,000,000 (one hundred million) FCFA, for the past three years as indicated in the certificates of non-indebtedness for 2017, 2018 and 2019

Essential criteria:

Technical bids shall be evaluated on the basis of essential criteria below using a binary (Yes/No) scale.

A - Presentation of tender: (Maximum 4 yeses)

B - References of the Enterprise- (Previous experience on construction projects) (Maximum 7 yeses)

C - Proof of availability of relevant equipment to be used for the project:(Maximum 5 yeses)

D -Quality of personnel for this project (presentation of signed, dated Curriculum Vitae

of key personnel: Supervisor and Foreman..... (Maximum 12 yeses)

E —Methodology of execution (maximum 4 yeses)

F —Organisation of the Company and organization of work (maximum 2 yeses)

G —Work Programme. (maximum 3 yeses)

H- Knowledge of Site..... (maximum 2 yeses)

I — Accessibility of the Company (maximum 01 yes)

TOTAL (maximum 40 yeses)

Only bids which obtain a technical score **of 28 on 40** shall be submitted for financial analysis. **NB:** Each item may score more than one Yes/No (see Technical Evaluation of Bids).

15. Attribution

The contract shall be awarded on the basis of the lowest bid fulfilling the technical and financial conditions.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the tender submission deadline.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from the Development Office, Room 211,
of the Central Administrative the Universit

BUEA le 24 Avril 2019

Le RRECTEUR

NGOMO HORACE Manga

UNIVERSITÉ DE BUÉA

URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 003/UONIT/TB/UB/19 OF 23/04/2019 FOR THE REHABILITATION OF THE HALLS OF RESIDENCE AT THE UNIVERSITY OF BUEA, PHASE II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Vice-Chancellor of the University of Buea hereby launches Urgent Open National Invitation to Tender W. 003/ONIT/TB/UB/19 of 23/04/2019 for the Rehabilitation of the Halls of Residence at the University of Buea, Phase II.

2. Consistance des prestations

The job involves plumbing maintenance, electrical maintenance, carpentry, maintenance of roof leaks and renovation of the painting of defined sections of the halls of residence

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost aller preliminary studies is 75,000,000 (seventy-five million) francs CFA including taxes.

4. Allotissement

The work is not in lots.

5. Participation et origine

This call/ for tenders is open to ail qualified national companies specialised in the domain of building construction.

6. Financement

This project is financed by the 2019 Public Investment Budget, **Programme 244, Article 731940, Paragraph 2235.**

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted during working hours at the Development Office, Room 211, of the Central Administration Building at the University of Buea, as soon as the tender is published.

8. Acquisition du Dossier

Tender documents can be obtained during working hours at the Secretariat of the Development Office, Room 211, Central Administration Building, upon presentation of a receipt of a non-refundable fee of **50,000 (fifty thousand) francs CFA**, to be paid into the special ARMP account **No. 97568660001-28 at BICEC.**

9. Remises des offres

Bids shall be submitted in seven (07) copies (one original and six copies) to the Development Office, Room 211, of the Central Administration Building, University of Buea, latest **12:00 noon.** prompt on **17/05/2019.** The Khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner:

"URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°.003/ONIT/TB/UB/19 of 23/04/2019, FOR THE REHABILITATION OF THE HALLS OF RESIDENCE AT THE UNIVERSITY OF BUEA PHASE II"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline stipulated by the Contracting Authority for the execution of this project shall be four (04) months.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his Administrative Documents, a bid bond of **1,500,000 (one million, five hundred thousand) CFA francs**. This must be issued by a bank recognized by the Ministry of Finance, as specified in Document 12 of this tender file and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Bids shall be submitted in seven (07) copies (one original and six copies) to the Development Office, Room 211, of the Central Administration Building, University of Buea, latest **12:00 noon**, prompt on **17/05/2019**. The Khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner:

"URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°.003/ONIT/TB/UB/19 of 23/04/2019, FOR THE REHABILITATION OF THE HALLS OF RESIDENCE AT THE UNIVERSITY OF BUEA PHASE II"

13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened in a **single phase in** the Conference Room of the Central Administration Building of the University of Buea, **on 17/05/2019 at 01.00 p.m** by the University of Buea Tenders Board in the presence of the bidders or their duly authorised representatives who should have a perfect mastery of the bids.

14. Critères d'évaluation

- Absence of any administrative documents
- The absence of a bid bond and or Attestation for Bidding Purposes from CNPS
- Incomplete technical file.
- Falsification of documents.
- Obtaining a Technical score of less than 32 on 45 yeses
- Average business turnover of less than **100,000,000 (one hundred million) FCFA**, for the past three years supported by certificates of non-indebtedness for 2017, 2018 and 2019

Essential criteria:

Technical bids shall be evaluated on the basis of essential criteria mentioned below using a binary

(Yes/No) **scale.**

A - Presentation of tender: (Maximum 3 yeses)

B - References of the Enterprise - Previous experience on building /rehabilitation projects (similar in scale and complexity) executed within the last five (05) years: (Maximum 10 yeses)

C - Proof of availability of relevant equipment to be used for the project: (Maximum of 5)

D -Quality of personnel for this project (presentation of signed, dated Curriculum

Vitae of key personnel: Supervisor and Foremen of trades involved (Maximum 16 yeses)

E - Organization of the staff of the company and Organization of work: (maximum 2 yeses)

F - Work Programme and Methodology: (maximum 5 yeses)

G — Familiarity and Knowledge of Buildings to be maintained: (maximum 2 yeses) H- Accessibility of the company (maximum 2 yeses)

TOTAL 45 YESSES

Only bids that obtain a technical score of 70% shall be submitted for financial analysis.

NB: Each item may score more than one Yes/No (see Technical Evaluation of Bids). The contract shall be awarded on the basis of the lowest bid fulfilling the technical and financial conditions.

15. Attribution

The contract shall be awarded on the basis of the lowest bid fulfilling the technical and financial conditions.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with **effect from the tender submission deadline.**

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from the Development Office, Room 211, of the Central Administrative B the University.

BUEA le 23 Avril 2019

Le RRECTEUR

NGOMO HORACE Manga

UNIVERSITÉ DE BUÉA

URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 004/ONIT/TB/UB/19 OF 23/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF AN ADMINISTRATIVE AND PEDAGOGIC BLOCK FOR THE FACULTY OF LAWS AND POLITICAL SCIENCE PHASE I

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Vice-Chancellor of the University of Buea hereby launches an Urgent Open National Invitation to Tender N°. 004/ONIT/TB/UB/19 of 23/04/2019 for the Construction of an Administrative and Pedagogic Block for the Faculty of Laws and Political Science Phase I.

2. Consistance des prestations

The works comprise the construction of the foundation and the Ground floor of the Administrative Block

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 157,000,000 (One hundred and **fifty -seven milion**) francs CFA including taxes

4. Allotissement

The work is not in lots.

5. Participation et origine

This call for tenders is open to all qualified national companies specialised in the domain of building construction.

6. Financement

This project is financed by the 2019 Public Investment Budget of the University of Buea, Programme 242 Article 242710, Paragraph 642003.

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted during working hours at the Development Office, Room 211, of the Central Administration Building at the University of Buea, as soon as the tender is published.

8. Acquisition du Dossier

Tender documents can be obtained during working hours at the Secretariat of the Development Office, Room 211, Central Administration Building, upon presentation of a receipt of a non-refundable fee of **100,000 (one hundred thousand) francs CFA** to be paid into the special ARMP account **No. 97568660001-28 at BICEC**.

9. Remises des offres

of the Central Administration Building, University of Buea, latest **12:00 noon**. prompt on **17/05/2019**. The Khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner:

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of this phase of the project shall be twelve (12) months.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his Administrative Documents a bid bond of **3,140,000 (three million one hundred and forty thousand) CFA francs**. This must be issued by a bank recognized by the Ministry of Finance, as specified on Document 12 of this tender file and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

of the Central Administration Building, University of Buea, latest **12:00 noon**. prompt on **17/05/2019**. The Khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner:

" URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No. 004/ONIT/TB/UB/19 of 23/04/2019, For the **Construction of an Administrative and Pedagogic Block for the Faculty of Laws and Political Science Phase I**"

"To be opened only at the tender opening session."

13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened in a single **phase** in the Conference Room of the Central Administration Building of the University of Buea, **on 17/05/2019 at 1.00 p.m** by the University of Buea Tenders Board in the presence of the bidders or their duly authorised representatives.

14. Critères d'évaluation

- Absence of any administrative documents
- The absence of a bid bond and or Attestation for Bidding Purposes from CNPS
- Falsification of documents.
- Obtaining a Technical score of less than 28 on 40 yeses
- Average business turnover of less than **100,000,000 (one hundred million) FCFA, for the past three** years as indicated in the certificates of non-indebtedness for 2017, 2018 and 2019

Essential criteria:

Technical bids shall be evaluated on the basis of essential criteria below using a binary (Yes/No) scale.

A - Presentation of tender: (Maximum 4 yeses)

B - References of the Enterprise- (Previous experience on construction projects) (Maximum 7 yeses)

C - Proof of availability of relevant equipment to be used for the project:(Maximum 5 yeses)

D -Quality of personnel for this project (presentation of signed, dated Curriculum Vitae

of key personnel: Supervisor and Foreman..... **(Maximum 12 yeses)**

E —Methodology of execution(maximum 4 yeses)

F —Organisation of the Company and organization of work (maximum 2 yeses)

G —Work Programme- (maximum 3 yeses)

H- Knowledge of Site..... (maximum 2 yeses)

I — Accessibility of the Company (maximum 01 yes)

TOTAL (maximum 40 yeses)

Only bids which obtain a technical **score of 28 on 40** shall be submitted for financial analysis. **NB:** Each item may score more than one Yes/No (see Technical Evaluation of Bids).

15. Attribution

The contract shall be awarded on the basis of the lowest bid fulfilling the technical and financial conditions.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the tender submission deadline.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from the Development Office, **Room 211, of the Central Administrative Building at the University.**

BUEA le 23 Avril 2019

Le RRECTEUR

NGOMO HORACE Manga

COMMUNE DE MORA

N°009/AONO/PU/C.MORA/CIPM/2019 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT DOMICILE MAHAMA DAMALA VERS DOMICILE SEDE (ADJ PREF) L =0.550 KM COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL- EXERCICE 2019 ART-PARAG(IMPUTATION) : 610-107

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610-107

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Mora, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie en terre dans la ville de Mora. Commune de Mora, Arrondissement du Dit, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- TRAVAUX GENERAUX;
- NETTOYAGE TERRASSEMENT;
- CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT –DRAINAGE.

3. Cout Prévisionnel

LE COUT PREVISIONNEL EST DE vingt millions (20 000 000) F CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la Commune de Mora, Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mora Secrétariat Général.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mora (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente-cinq Mille (35. 000) francs CFA** auprès du Receveur Municipal de la Commune de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora**, Autorité Contractante au plus tard le **15 MAI 2019 à 09 heures précises** et devra porter la mention:

N°009/AONO/PU/C.MORA/CIPM/2019 DU 24 AVRIL 2019

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT DOMICILE MAHAMA DAMALA VERS DOMICILE SEDE (ADJ PREF) I =0.546 Km COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement : Budget Communal– Exercice 2019

ART-PARAG(Imputation): 610-107

?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT."

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de Quatre cent mille (400 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **15 MAI 2019 à 10 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de route
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 39 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **13 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **Commune de Mora**.

MORA le 24 Avril 2019

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

COMMUNE DE MENGANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2019 DU 02 MAI 2019,
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE MENGOS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
ARRONDISSEMENT DE MENGANG (PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2019, **le MAIRE de la Commune de MENGANG**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à **l'Ecole Publique de MENGOS**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries en élévation ;
La charpente et couverture ;
Les menuiseries ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD ;
Etc.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), **Exercice 2019**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MENGANG.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de MENGANG dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **CINQUANTE MILLE (50.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de MENGANG**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de MENGANG, au plus tard le **27 Mai 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2019 DU 02 Mai 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENGOS DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) mois**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **TROIS CENT TRENTE MILLE (330.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **27 Mai 2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

11. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme (*sous réserve des dispositions du point I de la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics* ;

Fausse déclarations ou présence des pièces falsifiées (*la CIPM-CMG se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;

Offre financière incomplète (**hors mis les références de l'entreprise**) ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non-respect des modèles joints en annexe ;

Antécédents de non-exécution d'un marché similaire ou litige en cours à la Commune de MENGANG ou partout ailleurs.

Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification**.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1-Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 20.000.000FCFA (**oui/non**)

2-L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 16.000.000FCFA (**oui/non**) ;

3-Attestation de visite des lieux cosignée par le Maître d'ouvrage ou son Représentant avec un rapport descriptif accompagné des photos (**oui/non**) (Modèle joint) ;

4-Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;

5-Planning des travaux expliqué (**oui/non**) ;

6-Exécution au cours des quatre dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 15 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

7-Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

8-La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (**oui/non**) ;

9-L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

12. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de MENGANG.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le MAIRE

A YIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE MORA

N°011/AONO/CIPM/C-MORA/2019 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT DOMICILE MALOUM TATE VERS CARREFOUR DOMICILE KALFI L =0,285KM, AMORCE DEBUT G=15 M ET D= 10 M AMORCE FIN: D=25 MET G=65 M COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL- EXERCICE 2019 ART-PARAG(IMPUTATION): 610-107 ? A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT."

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220-150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Mora, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie en terre dans la ville de Mora. Commune de Mora, Arrondissement du Dit, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- TRAVAUX GENERAUX;
- NETTOYAGE TERRASSEMENT;
- CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT –DRAINAGE.

3. Cout Prévisionnel

le montant estimatif total est de vingt millions (20 000 000) F cfa

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la Commune de Mora, Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mora Secrétariat Général.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mora (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente-cinq Mille (35. 000) francs CFA** auprès du Receveur Municipal de la Commune de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora**, Autorité Contractante au plus tard le **15 MAI 2019 à 09 h** et devra porter la mention:

N°011/AONO/CIPM/C-MORA/2019 DU 24 AVRIL 2019

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : VOIRIE LIEU DIT DOMICILE MALOUM TATE VERS CARREFOUR DOMICILE KALFI L =0,285Km, AMORCE DEBUT g=15 m et d= 10 m AMORCE FIN: d=25 met g=65 m COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement : Budget Communal– Exercice 2019

ART-PARAG(Imputation): 610-107

?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT."

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de Quatre cent mille (400 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **15 MAI 2019 à 10 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de route
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 39 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **13 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **Commune de Mora**.

MORA le 24 Avril 2019

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

COMMUNE DE MORA

N°012/AONO/CIPM/C-MORA/2019 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA :: AMENAGEMENT BERGE FACE MAISON DE PARTI RDPC D'UNE L1= 69 M ET H= 2.00 M ET EP =0.4 M. ET L2=23 M, H=4.00 M ET EP=0.4 M . COMMUNE DE MORA, COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDITREGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL- EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Mora, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie en terre dans la ville de Mora. Commune de Mora, Arrondissement du Dit, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- TRAVAUX GENERAUX;
- NETTOYAGE GENERAL
- REMBLAIEMENT
- CONSTRUCTION DES MURS DE SOUTEMENT EN MACONNERIE DE MOELLONS

3. Cout Prévisionnel

le cout total estimatif est de douze millions (12 000 000) FCFA

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la Commune de Mora, Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mora Secrétariat Général

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mora (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente-cinq Mille (35. 000) francs CFA** auprès du Receveur Municipal de la Commune de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora**, Autorité Contractante au plus tard le **15 MAI 2019 à 09 heures précises** et devra porter la mention:

N°012/AONO/CIPM/C-MORA/2019 DU 24 AVRIL 2019

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE DE MORA : FACE MAISON DE PARTI RDPC AMENAGEMENT BERGE D'UNE L1= 69 m et H= 2.00 m et EP =0.4 m. et L2=23 m, H=4.00 m et EP=0.4 m .COMMUNE DE MORA, ARRONDISSEMENT DUDIT, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement : **Budget Communal– Exercice 2019**

ART-PARAG(Imputation):610-107

?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT."

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de deux cent quarante mille (240 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **15 mai 2019 à 10 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de route
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 39 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **13 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **Commune de Mora**.

MORA le 24 Avril 2019

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

COMMUNE DE MENGANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2019 DU 02 MAI 2019, POUR LA REALISATION D'UN FORAGE
EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE À EKOK DANS LA COMMUNE DE MENGANG,
DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2019, **le MAIRE de la Commune de MENGANG**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence pour les études hydro géologiques, l'implantation et la réalisation d'un (01) forages équipés de pompe à motricité humaine à EKOK dans la Commune de MENGANG, Département du Nyong et Mfoumou.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres concernent la réalisation des forages dans la Commune de MENGANG, Département du Nyong et Mfoumou.

Ceux-ci sont constitués essentiellement de l'étude d'implantation des forages, l'amenée et le repli du matériel de l'atelier de forage, le forage proprement dit, l'équipement, le développement et le pompage, la réalisation de la superstructure et la fourniture de la pompe.

Ces travaux sont répartis suivant le tableau ci-après :

Nature de la prestation	Arrondissement	Localité	Montant prévisionnel TTC FCFA
Forage équipé	MENGANG	EKOK	8.500.000

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire : _____ **(MINEE)**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), **Exercice 2019.**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MENGANG.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de MENGANG dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **QUARANTE MILLE (40.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de MENGANG**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir au secrétariat du Maire de MENGANG, au plus tard **le 27 Mai 2019 à 12 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2019 DU 02 Mai 2019,

POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE À EKOK DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle de l'annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent soixante mille FCFA (160 000 francs CFA)**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois mois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 27 Mai 2019 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

11. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes;
- dossier technique incomplet ;
- dossier financier incomplet ;
- omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ;
- toute déclaration fausse ou mensongère relevée dans le dossier ;
- possession ou location d'un atelier de forage (- Sondeuse : Appareil rotary conventionnel fonctionnant à l'air, à l'eau, à la mousse ou à la boue ; - compresseur d'au moins 5 m³/mn à 7 bars ; - sonde électrique ; - pompe électrique immergée) ;
- note technique inférieure à **28/39**.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires;
- b) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
- c) Références de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- f) Proposition technique ;
- g) Présentation de l'offre ;
- h) Attestation de visite de site

Seules les soumissions qui auront obtenues **28 OUI sur 39** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de MENGANG attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de MENGANG.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE MOGODÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MOG/CIPM/AI/2019 DU 29/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LINDJI, ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **maire de la commune de Mogodé** (Autorité Contractante), lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Construction d'un (01) forage productif équipé de pompe à motricité humaine à LINDJI, Arrondissement de MOGODE, Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, la réalisation des forages et la pose des pompes à motricité humaine et les superstructures.

Les travaux comprennent :

Les études et installation de chantier ;

Foration ;

Equipement du forage ;

Développement et d'essai de débit ;

Analyse et traitement de l'eau ;

Réalisation de la clôture ;

Pose de la pompe ;

Environnement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de DIX MILLIONS (10 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

4 Allotissement

N°	TYPE	LOCALITES	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	MONTANT
01	Forage équipé de PMH	LINDJI	MOGODE	MAYO-TSANAGA	10 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entrepr

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **auther**

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par **(FEICOM)** et le Budget de la Commune de MOGODE exercice 201

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Co

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Service technique de la Commune de Mogodé**, dès publication du pr

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marq

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MOG/CIPM/AI/201

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : trois (03)

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de pièces administratives requises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 21/05/2019 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la **commune de**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même si plusieurs offres sont déposées).

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et éligibles.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Manque d'expérience dans la zone.

15.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans le domaine hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à **dix Millions (10 000 000) de Francs CFA** ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de réalisation ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

15.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 52 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, sera la plus intéressante ;

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres
e) Retenues et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date de dépôt de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de :

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019 POUR L'AMÉNAGEMENT DES REFUGES POUR LES BACS À ORDURES FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence et dans l'objectif de préserver les infrastructures routières tout en facilitant la collecte des ordures ménagères dans la ville de Douala, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement des refuges pour les bacs à ordures ménagères dans la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Le présent marché a pour objet la réalisation des travaux d'aménagement des refuges pour bacs à ordures dans la ville de Douala. Ils comprennent notamment :

- les travaux préparatoires (marquage des zones, préparation des surfaces, recherche d'emprunts, installations) ;
- les terrassements (purges des matériaux, rechargement, remblais et déblais éventuels) ;
- la fourniture et la pose de la pouzzolane ;
- la fourniture et la pose du lit de sable ;
- la fourniture et la pose du film polyane ;
- la fabrication et la pose du béton armé (construction du refuge).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA**, soit **25 000 000 (Vingt-cinq millions) FCFA** pour chaque lot.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

LOTS	SITE	LOCALISATION	COMMUNE
------	------	--------------	---------

Lot 1 (06 refuges)	Bonamoussadi Collège BAHO	X=581486	CAD 5 ^{ème}
		Y=451218	
	Bonamoussadi Petit terrain	X=581946	CAD 5 ^{ème}
		Y=451500	
	Bonamoussadi Immeuble B impair	X=582104	CAD 5 ^{ème}
		Y=451925	
Kotto Immeuble C	X=583450	CAD 5 ^{ème}	
	Y=452254		
Cimetière Logpom	X=586695	CAD 5 ^{ème}	
	Y=451219		
PK12 LIPARE PLUS	X=587557	CAD 3 ^{ème}	
	Y=449452		
Lot 2 (06 refuges)	PK10 Décharge Municipale	X=586623	CAD 3 ^{ème}
		Y=446704	
	SAKER Logbaba	X=584282	CAD 3 ^{ème}
		Y=446271	
	Ecole Publique de Bependa Omnisports	X=580115	CAD 1 ^{ème}
		Y=448458	
	Makepe Immeuble D	X=583013	CAD 5 ^{ème}
		Y=451130	
	Makepe Immeuble N	X=583278	CAD 5 ^{ème}
		Y=450844	
Pharmacie Cité des Palmiers	X=584571	CAD 5 ^{ème}	
	Y=448021		

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2019 et suivant, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 220150

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, Rue Victoria, à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP : 43 Douala – Cameroun, Tél. /Fax : (237) 243 42 69 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la CUD sise au 279, Rue Victoria, à l'hôtel de ville à Bonanjo, BP : 43 Douala – Cameroun, Tél./Fax : (237) 243 42 69 50, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA**, dans le Compte Spécial CAS – ARMP N° **335988 0000-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbé aux heures ouvrables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir, à la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la CUD, au **plus tard le 04/06/2019 à 12 heures**, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°011 /AONO/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019
POUR L'AMÉNAGEMENT DES REFUGES POUR LES BACS À ORDURES(LOT N°....)
« À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par L'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant le montant de **500 000 (cinq cent mille) FCFA** pour chacun des lots, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **04/06/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis,
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-respect de deux (02) critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiée par le Ministère en charge des Marchés Publics.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires **OUI / NON** ;
- Références du soumissionnaire **OUI / NON** ;
- Personnel d'encadrement **OUI / NON** ;
- Matériels **OUI / NON** ;
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché **OUI / NON**
- Note méthodologique **OUI / NON**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais et remises proposés.

Il ne pourra être attribué qu'un (01) lot à une même entreprise ou groupement d'entreprises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, Rue Victoria, à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP : 43 Douala – Cameroun, Tél./Fax : (237) 33 42 69 50.

DENONCIATION DES CAS DE CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaise pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-POLI/CIPM/2019 DU 29/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LACHEFFERIE DE POLI-VILLE, COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2019 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de réhabilitation de la Chefferie de Poli-Ville, Commune de Poli, Département du Faro.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- A- MUR EN ELEVATION POUR CLOTURE
- LOTN°000 : TRA VAUX GENERAUX
- LOTN°100 : FONDATION
- LOTN°200 : MAÇONNERIE - ELEVATION
- LOTN°300 : MENUISERIE METALLIQUE
- LOTN°400 : PEINTURE
- B- BATIMENT ENTREE
- LOTN°000: TRAVAUX GENERAUX
- LOTN°100 : FONDATION
- LOTN°200 ; MAÇONNERIE- ELEVATION
- LOTN°300t TOITURE
- LOTN°400 ; MENUISERIE METALLIQUE
- LOTN°500 ; CARRELAGE
- LOTN°600 ; PEINTURE

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises d'fs. le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2019, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Commune de Poli, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (Trente mille) 30 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli au plus tard le **28/05/2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°02/AONO/C-POLI/CIPM/2019 du 29/04/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHEFFERIE DE POLI-VILLE, COMMUNE
DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 340 000 (Trois cent quarante mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres pour chaque lot

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/05/2019 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à PHôtel de Ville de Poli. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la Caution de Soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière" ;
- Note technique inférieure à 70% de OUI (soit 27 «OUI » sur 38) ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	

01 sous-rubrique



3	Chiffre d'affaire ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Poli.

POLI le 29 Avril 2019

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE MBANDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2019 DU 17/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2019, le **MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK**, Autorité Contractante, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la construction de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines écoles primaires publiques de la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

Les travaux sont regroupés en **deux (02) lots** selon l'allotissement ci-après :

Lot	Nbre de forage	Département	Arrondissement	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Financement	Maître d'Ouvrage
1	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P MEKOMBA	8 000 000	BIP MINDDEVEL	Maire
TOTAL Lot 1					8 000 000		
2	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P NYASSI	8 000 000	BIP MINDDEVEL	Maire
TOTAL Lot 2					8 000 000		

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes pour chaque forage :

- Les études géophysiques et d'implantation des forages ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle,
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de seize millions (16 000 000) de Francs CFA par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 dont les numéros des lignes d'imputation et les actes d'engagements suivants :

Lot	Nbre de forage	Département	Arrondissement	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Financement	Imputation Budgétaire
-----	----------------	-------------	----------------	----------	-----------------------------------	-------------	-----------------------

1	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P MEKOMBA	8 000 000	BIP MINDDEVEL	
TOTAL Lot 1					8 000 000		
2	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P NYASSI	8 000 000	BIP MINDDEVEL	
TOTAL Lot 2					8 000 000		

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises, inscrits sur la liste restreinte, **conformément à la lettre circulaire N°007/LC/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE1 du 27 février 2015** relative aux nouvelles modalités de la passation des marchés de forages.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de seize millions (16 000 000) de Francs CFA par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 dont les numéros des lignes d'imputation et les actes d'engagements suivants :

Lot	Nbre de forage	Département	Arrondissement	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Financement	Imputation Budgétaire
1	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P MEKOMBA	8 000 000	BIP MINDDEVEL	
TOTAL Lot 1					8 000 000		
2	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P NYASSI	8 000 000	BIP MINDDEVEL	
TOTAL Lot 2					8 000 000		

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **la Mairie de Mbandjock** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à **la Mairie de Mbandjock** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **seize mille (16 000) par lot FCFA**, payable auprès de la **Recette Municipale de la commune de Mbandjock** par le présent dossier, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés au à la Mairie de Mbandjock contre récépissé, au plus tard le **07/05/2019 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2019 DU 17/04/2019**

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE »

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et certaines compagnies d'assurances agréées dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, suivant le montant contenu dans le tableau ci-après :

Lot	Nbre de forage	Département	Arrondissement	Localité	Financement	Montant de la Caution de soumission en FCFA	Maître d'Ouvrage
1	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P MEKOMBA	BIP MINDDEVEL	160 000	Maire
TOTAL Lot 1						160 000	
2	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P NYASSI	BIP MINDDEVEL	160 000	Maire
TOTAL Lot 2						160 000	
TOTAL (1+2)						320 000	

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **treinte (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et certaines compagnies d'assurances agréées dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, suivant le montant contenu dans le tableau ci-après :

Lot	Nbre de forage	Département	Arrondissement	Localité	Financement	Montant de la Caution de soumission en FCFA	Maître d'Ouvrage
1	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P MEKOMBA	BIP MINDDEVEL	160 000	Maire
TOTAL Lot 1						160 000	
2	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	E.P NYASSI	BIP MINDDEVEL	160 000	Maire
TOTAL Lot 2						160 000	
TOTAL (1+2)						320 000	

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **treinte (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être

impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **07 05/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mbandjock (CPM) dans la salle des actes de la Mairie de Mbandjock. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** +++:

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

a) Dossier incomplet ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

c) Pièces non conformes **sous réserve des dispositions de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système de passation** ;

d) Non possession en propre d'un appareil de sondage (Résistivimètre) ;

e) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

f) Non possession en propre d'un atelier de forage ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Non satisfaction, au moins, de **90% des critères essentiels** ;

i) Offre financière incomplète ;

j) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

k) Absence d'un sous-détail de prix ;

l) Absence d'une situation financière équivalente au moins au tiers du montant de la soumission.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **29 critères** essentiels ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;

Les références de l'entreprise sur **06 critères**.

14. Attribution

Le Maire la Commune de Mbandjock, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Par ailleurs, pour celles des entreprises ayant été attributaires des marchés de forage dans le Département de la Haute Sanaga pour le compte de l'exercice 2019, elles devront avoir achevé au moins un (01) lot de leurs prestations. Pour celles des entreprises ayant été attributaires de marché de forage au cours de l'exercice budgétaire 2018, elles devront avoir livré l'ensemble de leurs travaux.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès la **Commune de Mbandjock**.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le MAIRE

MENGONG ONDOUA EPSE TOULOU Philomène

COMMUNE DE MBANDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2019, DU 17/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA RN 1 TRONCON : NDOKOA (LIMITE BATCHENGA) – MBANDJOCK – ZILI (LIMITE NKOTENG) 31,300KM, COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de cantonnement sur les tronçons de routes 31,300 km dans la commune **de Mbandjock**.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend onze(11) tâches :

Tâche- 1. Désherbage ou débroussaillage des abords de la route

Tâche - 2. Elagage d'arbres et/ou d'arbustes

Tâche - 3. Abattage éventuel d'arbres et d'arbustes

Tâche - 4. Décapage et nettoyage des accotements

Tâche - 5. Curage des ouvrages hydrauliques existants

Tâche - 6. Curage des fossés et exutoires

Tâche - 7. Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau

Tâche - 8. Restauration des glissières de sécurité

Tâche - 9. Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2019, pour un coût prévisionnel de **19 875 682 (Seize millions) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de Travaux Publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2019, pour un coût prévisionnel de **19 875 682 (Seize millions) francs CFA TTC**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune **de Mbandjock** à l'immeuble arbitrant ses services, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à **la Mairie de Mbandjock**, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente huit milles (38.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Mbandjock**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposés à la Mairie de **Mbandjock** contre récépissé, au plus tard le **07/05/2019 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM-HS/2019, DU 17/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA RN 1 TRONCON : NDOKOA (Limite Batchenga – MBANDJOCK – ZILI (Limite NKOTENG) (31,300km), COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de douze (12) mois.

Une phase de cantonnement comprenant toutes les onze tâches d'une durée de soixante (60) jours. Celle-ci est suivie d'une phase de cantonnement comprenant juste la tâche 1 d'une durée de trente (30) jours et une dernière phase de cantonnement comprenant toutes les onze tâches.

La première phase de cantonnement est lancée à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux par le Maire de **Mbandjock** (Maitre d'Ouvrage). Les autres phases seront notifiées à l'entreprise tous les quatre (04) mois à compter de la date de notification de la phase précédente.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : Trois cent vingt mille (**380 000**) **Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre une agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : Trois cent vingt mille (**380 000**) **Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre une agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **07/05/2019** à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de la Mairie de Mbandjock.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- v) offre financière incomplète ;

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) le délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbandjock (Service de la Passation des Marchés).

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le MAIRE

MENGONG ONDOUA EPSE TOULOU Philomène

COMMUNE DE POLI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ^N°01/AONO/C-POLI/CIPM/2019 DU
29/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LE MAYO-TOSSI,
COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2019 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de construction d'un dalot sur le Mayo-Tossi, Commune de Poli, Département du Faro.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

1. LOT100: TRAVAUX PRÉPARATOIRES
2. LOT200: TERRASSEMENT
3. LOT300 : MAÇONNERIE
4. LOT400: ÉQUIPEMENTS
5. LOT500: PEINTURE
6. LOT600: CIRCULATION

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) seul lot

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au titre de l'Exercice 2019, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Commune de Poli, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (Trente mille) 30 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli au plus tard le **28/05/2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LE MAYO-TOSSI, COMMUNE
 DEPOLI, Département du faro.
 (Procédure d'Urgence)
 An'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA et valable (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres pour chaque lot.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/05/2019 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à PHôtel de Ville de Poli. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la Caution de Soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière" ;
- Note technique inférieure à 70% de OUI (soit 27 «OUI » sur 38) ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaire ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5		

Référence de l'entreprise ;



6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Poli.

POLI le 29 Avril 2019

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN ASCENSEUR DANS L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT BUDGET DE L'EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 07 092 04 421414 2244 372

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2019, le Gouverneur de la Région du Littoral (Autorité contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour La Fourniture Et La Pose D'un Ascenseur Dans L'immeuble Abrisant Les Services Du Gouverneur De La Région Du Littoral en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La prestation porte sur La Fourniture Et La Pose D'un Ascenseur Dans L'immeuble Abrisant Les Services Du Gouverneur De La Région Du Littoral et la Réhabilitation de l'Ascenseur OTIS existant y compris cabine et toutes sujétions de mise en service.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de **48 000 000 (quarante-huit millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

La fourniture et la pose objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience en matière des BTP, électrification et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation desdits travaux.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public, Exercice 2019 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire 53 07 092 04 421414 2244 372

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 Douala, Tél 33 42 79 13 / 33 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1er à BONANJO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 . Tél 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Enlaidrminmapit@yahoo.fr. sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO. dès publication du présent avis. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (CINQUANTE MILLE) Francs CFA** . payable à la Trésorerie Générale de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (ci) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, E mail drminmaplt@yahoo.fr, sis à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala ter BONANJO, au plus tard le **21/05/2019 à 12 hoo**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 du 30/04/2019
POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN ASCENSEUR DANS L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES DU
GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL
(Procédure d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 06 (six) mois. Ce délai court à compter de la date de notification par le Maitre d'Ouvrage Délégué ou l'Autorité Contractante le cas échéant de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant 960 000 (neuf cent soixante mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/05/2019 à 13h00** précises dans la salle de réunions de la Commission Régionale de Passation des Marchés placée auprès du Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, BP 2009 , Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne** de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative :
2. absence ou non-conformité d'une Pièce administrative après 48 heures:
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Le non-respect de deux (02) critères essentiels;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
6. présence dans le répertoire des entreprises défailtantes établie:3 par le Ministère des marchés publics.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
la conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques du DAO OUI/NON

1. Les références de l'Entreprise dans le domaine OUI / NON :
2. Service après-vente OUI / NON
3. Planning d'exécution OUI / NON
4. Chiffres d'Affaires OUI / NON
5. Preuves d'acceptations des conditions de marché (cahier de clause administratives particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphé sur chaque page,
6. signé et cacheté à la dernière page OUI / NON

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmapt@yahoo.fr. sise à [immeuble de la Sous-Préfecture de Douala 1 er BONANJO ou aux Services du Gouverneur de la Région du Littoral

DENONCIATION DES CAS DE CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : 673 205 725 ou 699 370 748

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 30 Avril 2019

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 02/05/2019 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM
AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA
2ERNE(CAD2)FINANCEMENT BIP 2019IMPUTATION 53 15 64 14 1422 6114**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 64 14 1422 6114

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2019. le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, Maitre d'Ouvrage lance un Avis de Consultation Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offre comprennent La fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de l'étude préalable est de dix-sept million cent sept mille **(17.107.000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

La fourniture se fait en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les fournitures définies, respectant la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives. techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objets du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public, au titre de l'exercice 2019 sur la ligne **d'imputation budgétaire N°53 15 641422 6114.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala lem" (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell . BP 11409. Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/675 10 77 77, Email mairienewbell@yahoo.fr dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell , BP 11409. Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mainenewbellevanoo.fr dès publication du présent avis. sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.** payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2ème

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2^{eme}, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell , BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/675 10 77 77, contre récépissé au plus tard le **24/05/2019 à 14heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 du 02/05/2019
Pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune
d'Arrondissement de Douala 2'.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **trois cent quarante-deux mille cent quarante (342 140) francs CFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet. les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24/05/2019 à 15heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{eme}, dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2^{eme}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement

- L'absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé après 48h après dépouillement;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ; Le non-respect des quatre (04) premiers critères essentiels ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;
- Absence de la caution de soumission

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres

1. La capacité financière ,
2. Les références du fournisseur
3. La conformité de la fourniture aux spécifications techniques
4. Présentation générale de l'offre
5. Preuve d'acceptation des conditions du marché

NB : -Pour être techniquement qualifié un soumissionnaire doit valider les quatre premiers critères essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Evaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, [attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement. l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2eme Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/675 10 77 77. email fr

Additif à l'Appel d'Offre

Le Maire se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 2 Mai 2019

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE BAFANG

AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2019 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafang, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'éducation de Base, un avis de consultation pour procéder à «**la Fourniture Pédagogique et Scolaires dans les Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Bafang**», dans l'Arrondissement de Bafang.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend :
Les Fournitures pédagogiques et scolaires dans les écoles primaires publiques de la Commune de Bafang.
Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le cahier des clauses Techniques particulières inclus dans la présente Demande de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **15 286 000 (quinze millions deux cent quatre-vingt-six mille) FCFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

Le dossier de consultation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture du paquet minimum des Ecoles.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par le Budget d'Investissement Public 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté auprès du Secrétariat de la Commune de Bafang (Service du courrier), aux heures ouvrables dès publication de l'Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré auprès du Secrétariat de la Commune de Bafang (Service du courrier) contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'un montant de **30.000** (trente mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bafang.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Cinq (05) exemplaires dont original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bafang (Service du courrier) au plus tard le 17 Mai 2019 à 10 heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention :

Consultation N°01/DC/C-BFG/SG/CDPM-AG/2019

Pour « Fourniture Pédagogique et Scolaires dans les Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Bafang »
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la Livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de Soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **306 000 francs CFA (trois cent six mille FCFA)** délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution sera de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, une fausse déclaration, une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB: Les Chèques, mêmes certifiés, peuvent être acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation entraînera le rejet de l'Offre.

Évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Bafang pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Date d'ouverture des offres le 17 Mai 2019 à 11h

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Bafang dès publication du présent avis.

BAFANG le 9 Avril 2019

Le MAIRE

KWEMO PIERRE

PRÉFECTURE DU NKAM

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 30 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Préfet du Nkam lance, une demande de cotation POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 26 000 0000 (vingt-six millions)** pour chaque lot.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la fourniture des équipements.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun.

6. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq (45 000) FCFA** Payable à la recette des Finances de Yabassi.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **22 MAI 2019 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**« N°002/DC/MINMAP/DRMAP-LT/DDMAP/CDPM/NKAM/2019 DU 30 AVRIL 2019
POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE YABASSI DEPARTEMENT DU
NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de cotation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22 MAI 2019** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critère éliminatoire

- Note d'évaluation inférieure à 9/12
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

13. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Yabassi et auprès du Chef Service Départemental du Patrimoine de l'Etat du Nkam.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 30 Avril 2019

Le PRÉFET

AMOUGOU FRANCOIS

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU 30/04/2019 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL DE BUREAU.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, le Ministre de l'Éducation de Base lance une Consultation pour l'équipement des structures des services centraux en matériel de bureau ainsi qu'il suit :

N°	Qté°	DESIGNATION
1	10	PHOTOCOPIEUR NUMERIQUE NOIR et Blanc (COPY, SCAN, PRINT) A3-A5, 20PPM, 1200 X 1200PPP, 256MO, 80 FEUILLES MINIMUM
2	02	PHOTOCOPIEUR NUMERIQUE COULEUR
3	04	MACHINES A RELIER DE CAPACITE 15 FEUILLES MINIMUM
4	03	TELEVISEURS ECRAN PLAT LED NUMERIQUE 42/43''
5	03	REFRIGERATEURS 140L ou PLUS

2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente Consultation est de **15 000 000 (quinze millions) de Francs CFA TTC.**

3. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toutes les entreprises installées sur le territoire national.

4. Financement

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté dès publication du présent avis aux heures ouvrables au Ministère de l'Éducation de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé , Tél. : 222 228 633.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA, payable au Trésor Public et représentant les frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), porte B01 au plus tard le 29/05/2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°005/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU 30/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES
CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL DE BUREAU.*

N.B : A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **30 (trente) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 29/05/2019 à 15 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Education de Base, sise au bâtiment A, porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Attribution

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à :

- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau de comparatif des offres.

Elle proposera par la suite l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est évaluée la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

Les offres seront valables pour une période de 60 (Soixante) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Bâtiment B, **Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM)**, **Sous-Direction du Budget (SDB)**, **Service des Marchés Publics (SMP)**, **Bureau des Appels d'Offres (BAO)**, porte B01, BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 228 633.

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE BANGOU

AVIS DECONSULTATION N°03/AC/C-BGOU/CIPM/2019 DU 02/05/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BANGOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bangou Autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de Bangou.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de :
Six millions sept cent treize mille cinq cent (6 713 500) F CFA.

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget des ressources transférées du MINEDUB, exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Commune de Bangou au service des marchés.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de Bangou contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Douze mille cinq cent (12 500) Francs CFA non remboursable, payable à la recette municipale de Bangou.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Bangou contre récépissé au plus tard le 23/05/2019 à 09 heures locales, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

AVIS DECONSULTATION N°03/AC/C-BGOU/CIPM/2019 du 02/05/2019 Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de Bangou
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : cent trente-quatre mille trois cent (134 300) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 23/05/2019 à 10 heures, locales, par la CIPM de la Commune de Bangou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) L'absence d'une pièce administrative,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- c) Non-respect des descriptions techniques ;
- d) Offre non conforme à la demande de cotation.

12. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Mairie de Bangou.

BANGOU le 2 Mai 2019

Le MAIRE

NANA CHARLES

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DES FILTRES ET LUBRIFIANTS POUR MAINTENANCE EN REGIEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante lance une consultation pour la fourniture des filtres et lubrifiants pour maintenance en régie.

2. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un lot unique.

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la DIE/SDPMAP des marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO, BP 43 Douala, Tél. 233 42 15 09 / Fax : (237) 233 42 69 50, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de 50.000 (Cinquante mille) FCFA** payable dans le Compte CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang.

4. Remises des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 28/05/2019 à 12 heures** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

« Demande de Cotation »
N°004/DC/CUD/CIPM/2019 du 02/05/2019
Relatif à la fourniture des filtres et lubrifiants pour maintenance en régie
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Delai de Livraison

Les prestations sont réalisées en un lot unique et pour un délai d'exécution d'un (01) mois.

6. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la DIE/SDPMAP de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO et dépouillées **au plus tard le 28/05/2019 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

7. Renseignements Complémentaires

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE MOGODÉ

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MOG/CIPM/AG/2019 DU 22/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TCHANAWA, ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 53 40 531 641354 2272 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINSANTE de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Mogodé (Autorité Contractante), lance une consultation pour l'équipement médical au CSI de **TCHANAWA**, Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

1- Consistance des fournitures

N°	REFERENCES	DESIGNATION DE L'EQUIPEMENT
1	09 003 120868	Boite d'accouchement complète
2	09 003 120877	Boite de petite chirurgie complète
3	09 007 120102	Lit d'hospitalisation importé avec relève buste
4	09 003 121044	Glucomètre one Touch
5	09 003 121255	Poupinelle 28 à 30 L
6	09 007 12012	Table d'accouchement en inox
7	09 003 121093	Masque à oxygénation +tube + bag plastique pour nouveau-né
8	09 003 120851	Blouse blanche longue manche
9	09 003 120850	Blouse blanche courte manche
10	09 007 12085	Potence porte perfusion fixable sur tout support tubulaire réglable en hauteur
11	09 007 120025	Brancard pliable avec roulettes
12	09 007 120024	Brancard pliable avec pieds
13	09 002 121008	Centrifugeuse manuel rotor 4 tubes
14	09 003 121301	Tensiomètre à mercure de table
15	09 007 120040	Matelas de lit d'hospitalisation en Sky 90x190, éponge 01 place.
16		

09 002 120765



Tubes EDTA



17	09 002 120656	TUBES CITRATES
18	SR	Tablier de protection en plastique
19	09 003 120004	Aspirateur manuel à pédale 1 litre
20	09 003 121337	Ambu complet de réa pédiatrique
21	SR	Pèse personne adulte
22	SR	Pèse bébé
23	09 006 120120	Chariot mobile pour moniteur fœtal F9
24	SR	Etagère en bois poncé à peindre pour pharmacie
25	09 003 121106	Otoscope mini pile ronde
26	09 003 120870	Boite à césarienne complète
27	09 003 121027	Fœtoscopie électrique doppler
28	09 007 120018	Armoire médical 02 portes
29	09 002 120749	Plateau en inox 260x220x30
30	09 003 120998	Ecarteur de farabeuf
31	09 002 120329	Micropipette 2 ml
32	09 001 120205	Brassard tensiomètre pédiatrique
33	09 002 120153	Chlamydia one step 20 tests
34	09 003 121321	Thermomètre électrique digital
35	09 002 121236	Lame objet 26x76 boîte/72

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit Millions (8 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux fournisseurs de droits camerounais, ayant une expé

6. Financement

Les fournitures objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE de l'exercice

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la

8. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être obtenue au Secrétariat de la Commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur prés

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marq

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.MOG/CIPM/2019 DU 22/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison est de un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premie

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurem

Toute -offre incomplète conformément -aux prescriptions -de la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'ab

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 13/05/2019 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de M

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : vérification des prospectives et réalisations similaires exécutés
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Absence des justificatifs des fournitures précédentes.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

15. Attribution

La commission interne de "passation des marchés Publics de la Commune de Mogodé proposera au Maitre d'ouvrage, d'attribuer les offres retenues après les critères éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date de réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du service des marchés publics.

COMMUNE DE MOGODÉ

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C-MOG/ CIPM/2019 DU 29/04/2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM À LA COMMUNE DE MOGODÉ, ARRONDISSEMENT DE MOGODÉ, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 02 641354 4114 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité ci-dessus en référence, le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante et Maitre d'ouvrage, envisage de procéder pour le compte du MINEDUB,

à l'acquisition des fournitures désignées ci-après telles que détaillées dans le cadre du devis descriptif, estimatif et quantitatif (pièce N° 3.3.) ci-après :

- Les matériels de l'administration;
- Les manuels pédagogiques;
- Les matériels de sport ;
- Les produits pharmaceutiques ;

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité ci-dessus en référence, le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante et Maitre d'ouvrage, envisage de procéder pour le compte du MINEDUB,

à l'acquisition des fournitures désignées ci-après telles que détaillées dans le cadre du devis descriptif, estimatif et quantitatif (pièce N° 3.3.) ci-après :

- Les matériels de l'administration;
- Les manuels pédagogiques;
- Les matériels de sport ;
- Les produits pharmaceutiques ;

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D



5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises intéressées disposant des capacités requises pour fournir les matériels sollicités.

6. Financement

Le financement de prestation est assuré par le budget d'investissement Public MINEDUB, Exercice 2019 Imputation : **53 15 197 02 641354 4114 821** pour un montant de **23 034 000 (vingt trois millions trente quatre mille) Francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Mogodé

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **15 000 francs CFA** auprès à la recette municipale.

9. Remises des offres

Les offres doivent être déposées au plus tard le **21/05/2019** à **10** heures précises auprès du Maire de la Commune de Mogodé, Maître d'ouvrage sous enveloppe cachetée et portant la mention: **DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C-MOG/CIPM/2019 DU 29/04/2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUETS MINIMUM A LA COMMUNE DE MOGODE, ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est d'un mois à partir de la date de notification de l'ordre de service à la livraison

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **21/05/2019** à **11** heures précises dans la salle de Délibérations de la Commune de Mogodé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC).

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

MOKOLO le 29 Avril 2019

Le MAIRE

ZOKOM DAMIEN

COMMUNE DE MBANDJOCK

**AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CCPM-CMBA/2019DU 17/04/2019
RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN TYPE DE FORMATION ET D'INSERTION OU DE REINSERTION
PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbandjock, Autorité contractante lance, pour le compte de la Commune de Mbandjock, un avis de consultation pour l'élaboration d'un Plan Type de Formation et d'insertion ou de Réinsertion Professionnelle de la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert consistent à :

- Elaborer, mettre en place un cadre d'orientation et d'élaboration des plans types de développement des emplois locaux ;
- poser un diagnostic clair de la situation du marché de travail local (ressources humaines qualifiées disponibles);
- proposer les filières de formation professionnelle en vue d'améliorer l'employabilité des ressources humaines locales;
- collecter des informations relatives aux opportunités de formation professionnelle inventorier les métiers existants, notamment les métiers porteurs actuels ou potentiels par domaine économique ;
- Collecter les opportunités de formation professionnelle et de recyclage par localité ;
- identifier et énumérer les programmes et projets d'insertion et de réinsertion en faveur des jeunes de la commune;
- Mettre à la disposition de la Commune un outil stratégique pour le développement de la formation professionnelle sur le plan local ;

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **sept millions (7 000 000) francs CFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres n'est pas loti

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux cabinets de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

6. Financement

Ces prestations, sont financées sur le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté à la Commune de Mbandjock, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Mbandjock dès publication du présent avis, contre versement à la Recette Municipale de la Commune par le soumissionnaire, de la somme non remboursable de **quatorze milles (14 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées sous plis scellé et contre récépissé au Secrétariat Général de la commune de Mbandjock au plus tard le **07/05/2019 à 12 heures**, et devront porter les mentions suivantes :

DOSSIER DE CONSULTATION N° 01/ DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2019 DU 17/04/2019 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN TYPE DE FORMATION ET D'INSERTION OU DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE,
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maire, est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **cent quarante mille (140 000) FCFA**, établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO. La caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d' Appel d' Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Mbandjock dans **la salle des actes de la Mairie** en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les pièces administratives et les offres techniques seront dépouillées **le 07/05/2019 à 13 heures**. Les offres Financières seront ouvertes à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

a) critères éliminatoires

- Absence d'une pièce au dossier administratif ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Non-conformité du plan de travail et de la méthodologie aux TDRs (note inférieur à 20/30).

b) critères essentiels

- Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation (10pts) ;
- Qualification et références du personnel clé (50pts)
- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux TDRS (30pts)
- Matériel proposé (5pts)
- Présentation de la proposition technique (5pts)

Seules les Offres Techniques ayant reçu une note supérieure ou égale à 70 points sur 100 de l'ensemble des critères d'évaluation seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique (ST), le minimum requis est de 70 points sur 100. L'offre financière sera évaluée sur 100 points.

L'offre financière corrigée la « moins disante » recevra la totalité des points et les autres seront notées suivant la formule

Ci-après

SF=100x FM/F, SF étant le score financier, **FM** la proposition la « moins disante » et **F** le montant de la proposition considérée.

La note globale technico-financière sera déterminée par une pondération faite entre la note technique et la note financière selon la formule suivante :

Note globale = (70 x ST + 30 x SF)/100.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maire l'attribution du Marché au cabinet d'études ayant la proposition la « moins disante » dans la limite des crédits disponibles.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de Mbandjock.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le 1er Adjoint au Maire

MENGONG ONDOUA EPSE TOULOU Philomène

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/R-LT/SP/CRPM-LT/20191 DU 30/04/2019 RELATIVE À LA L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)IMPUTATION: 5335 454 04 4419190 2276451EXERCICE : 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Gouverneur de la Région du Littoral, « Autorité Contractante », lance pour le compte de la Délégation Régionale de de l'Emploi et Formation Professionnelle, un Avis de Consultation pour l'acquisition du matériel informatique à la Délégation Régionale de l'Emploi et Formation Professionnelle du Littoral.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à **6 000 000 (Six millions) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation (DC).

4. Financement

La présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public **(BIP)** Exercice 2019, Imputation : 5335 454 04 44 | 9 90 227645 |

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service Régional des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37/233 42 79 13 / 233 42 79 26 email drmininap@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1" à Bonanjo, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Régional des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37/233 42 79 13 / 233 42 79 26, email drmininap@yahoo.fr, sise au rez de chaussée de l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1er à Bonanjo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Dix mille (10 000 FCFA)** francs CFA au titre des frais de dossier payable à la Trésorerie Générale de Douala.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et **six** (06) copies seront remises au plus tard le **21/05/2019 à 12 heures**, heures sous enveloppe fermée adressée au Délégué Régional des Marchés Publics (Service Régional des Marchés des Approvisionnements et des Services) sis à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1" à Bonanjo et portant la mention :

Consultation N°005/DC/R-LT/SP/CRPM-LT/2019 du 30/04/2019
Relative à la L'Acquisition du matériel informatique à la Délégation Régionale de l'Emploi et Formation
Professionnelle du Littoral à Douala.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Les prestations seront réalisées à la Délégation Régionale de l'Emploi et Formation Professionnelle du Littoral sise à Douala Bonanjo, dans un délai maximum de trente **(30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Le **21/05/2019** partir de **13 heures**, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régionale des Marchés Publics du Littoral, dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1" à Bonanjo. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26. Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous- **Préfecture de Douala 1er BONANJO** ou auprès du Délégué Régional de l'Emploi et Formation Professionnelle du Littoral du Littoral.

Dénonciation des Cas de Corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, **bien** vouloir appeler le M1NMAP ou envoyer un SMS aux numéros 673 20 57 25 /699 37 07 48 »

DOUALA le 30 Avril 2019

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 2019
DÉSIGNATION DES TRAVAUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ A BEKOKO, COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : COMMUNE DE DIBOMBARI / PNDP III (IDA III - PERFORMANCE)
DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): 120 JOURS

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **BÂTIMENTS TOUS SECTEURS.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Mairie de la Commune de Dibombari (**au Secrétariat Général de la Commune de Dibombari**), et au **PNDP Littoral, sis à Douala, Bonamoussadi (Immeuble Congelcam)**, à partir du **18 Avril 2019** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, et sera déposé à la Mairie de la Commune de Dibombari (le Secrétariat Général de la Commune de Dibombari).

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N° 002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 18 Avril 2019**

**Travaux de construction et Equipement d'un Centre de Santé Intégré a Bekoko, Commune de Dibombari,
Département du Moungo, Région du Littoral
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 9 Mai 2019, à 10 heures
--	-----------------------------------

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dibombari, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 9 Mai 2019, à 11 heures
---	-----------------------------------

Lieu d'ouverture des plis	Salle des Actes de la Mairie de Dibombari
----------------------------------	--

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

DIBOMBARI le 18 Avril 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET
N°00047/ASMI/CCAA/PDST/COO/2019 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA MAITRISE
D'ŒUVRE COMPLETE DE LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME
DE VIDEO SURVEILLANCE ET ECLAIRAGE DES AIRES DE MOUVEMENT ET DE LA CLOTURE DANS LES
AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE-NSIMALEN, DOUALA, GAROUA ET MAROUA SALAK.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Agence d'Exécution du volet Aérien au travers de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) qu'elle abrite, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement pour la Maitrise d'Œuvre complète de la Fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de vidéo surveillance et éclairage des aires de mouvement et de la clôture dans les aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua Salak** ».

2. Consistance des prestations

La mission du consultant sera divisée en deux phases dont la première ferme (phase 1) et le deuxième conditionnelle (phase 2). L'exécution de la phase 2 est conditionnée par (i) la disponibilité de ressources et (ii) l'exécution satisfaisante des activités de la Phase 1.

Phase 1 (ferme) : Mission d'études

Elle consiste à faire l'état des lieux, identifier les forces et faiblesses en termes de sûreté, analyser et proposer des solutions techniques visant à améliorer le système de vidéo surveillance et l'éclairage des aires de mouvements et de la clôture dans les aéroports internationaux de Yaoundé Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua.

La Finalité de cette mission d'Etudes est de produire des rapports de niveau APD (Avant-Projet Détaillé), DCE (Dossier de Consultation des Entreprises), EISA (Evaluation d'Impact sur la Sécurité Aéroportuaire) et NIE (Notice d'Impact Environnemental).

Phase 2 (Conditionnelle) : Mission de Contrôle et surveillance des travaux

Cette mission consiste à assister l'Ingénieur du marché et le Maître d'ouvrage en ce qui concerne :

L'assistance pour la passation du contrat de travaux et la validation des études d'exécution ;

À ce titre, le BET aura pour mission :

- assister le Maître d'ouvrage dans le recrutement d'un Entrepreneur pour la réalisation des travaux (si nécessaire) ;
- valider le Dossier d'exécution soumis par l'Entrepreneur (plans d'exécution et fiches techniques des équipements, calendriers prévisionnels, devis quantitatif et estimatif).

La direction et le contrôle de l'exécution des travaux :

À ce titre, le BET se chargera :

- assurer que les ouvrages en cours de réalisation et les équipements respectent les dispositions des études effectuées ;
- valider la qualité du matériel et sa conformité par rapport aux spécifications techniques du marché et à l'offre de l'entreprise ;
- valider le plan de pose des candélabres (Plan de piquetage), plan des caméras et accessoires de pose ;
- contrôler l'effectivité et la qualité des travaux ;
- effectuer le suivi environnemental et social ;
- s'assurer que les documents qui doivent être produits par l'entrepreneur, en application du contrat de travaux ainsi que l'exécution des travaux sont conformes audit contrat ;
- préparer à l'attention du Maître d'Ouvrage tous ordres de service, d'établir tous procès-verbaux nécessaires à l'exécution du contrat de travaux, de procéder aux constats contradictoires et d'organiser et diriger les réunions de chantier ;
- valider les attachements et de vérifier les projets de décomptes mensuels ou les demandes d'avances présentés par l'entrepreneur, d'établir les états d'acomptes, de vérifier le projet de décompte final établi par l'entrepreneur, d'établir le décompte général ;
- assister le Maître d'Ouvrage en cas de différend sur le règlement ou l'exécution des travaux.

L'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier :

À ce titre, le BET sera chargé :

- analyser les tâches élémentaires portant sur les études d'exécution et les travaux, de déterminer leurs enchaînements ainsi que leur chemin critique par des documents graphiques ;
- harmoniser dans le temps et dans l'espace les actions des différents intervenants au stade des travaux ;
- au stade des travaux et jusqu'à la levée des réserves dans les délais impartis dans le contrat de travaux, de mettre en application les diverses mesures d'organisation arrêtées au titre de l'ordonnancement et de la coordination.

L'Assistance lors des opérations de réception provisoire.

À ce titre, Le BET aura pour mission :

- organiser les opérations préalables à la réception provisoire des travaux (Documentation, tests et essais, réception technique) ;
- assurer le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée ;
- procéder à l'examen des désordres signalés par le Maître d'Ouvrage ;
- constituer le dossier des ouvrages exécutés et des équipements nécessaires à leur exploitation (Dossiers Tels que Construits et manuel détaillé d'exploitation et de maintenance).

Le contrôle du renforcement des capacités par l'Entrepreneur des personnels du Maître d'Ouvrage (formation des exploitants accompagnés d'un manuel de Procédures).

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans la maîtrise d'œuvre des systèmes de vidéo surveillance et ou d'installation des systèmes d'éclairage public.

Les Manifestations d'intérêt seront constituées (i) d'une présentation de la firme ou des membres du groupement le cas échéant, (ii) de son expérience général dans la maîtrise d'œuvre complète, (iii) de son expérience spécifique dans les maîtrises d'œuvre des fournitures et installation des systèmes de vidéo surveillance (iv) de son expérience spécifique dans la maîtrise d'œuvre des fournitures et installation des systèmes d'éclairage publics (joindre les références, les copies 1^{ère} et dernière page de signature des contrats, des PV de réception ou les installations de services faits, Prospectus...).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 révisées en juillet 2014 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le **21 Mai 2019** à 14 heures, heure locale, avec mention :

« Manifestation d'intérêt N°00047/ASMI/CCAA/PDST/COO/2019, du 29 avril 2019 recrutement pour la Maîtrise d'Œuvre complète de la Fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de vidéo surveillance et éclairage des aires de mouvement et de la clôture dans les aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua Salak ».

Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ;

Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan, Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Service du Courrier et Liaison.

Email : contact@ccaa.aero avec copie à victor.bell@ccaa.aero

5. Composition du dossier

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09h00 à 15h00 heures locales.**

6. Renseignements Complémentaires

Phase 1 (ferme), Missions d'études : trois (03) mois :

-Lot 1 (aéroport international de Yaoundé Nsimalen et Douala) : un (01) mois ;

-Lot 2 (aéroport international de Garoua et Maroua) : deux (02) mois.

Phase 2 (conditionnelle), Mission de contrôle des travaux : neuf (09) mois :

-Lot 1 (aéroport international de Yaoundé Nsimalen et Douala) : Six (06) mois ;

-Lot 2 (aéroport international de Garoua et Maroua) : neuf (09) mois.

YAOUNDE le 29 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°006/AMI/MINEDUB/2019 DU 30/04/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ALLOCATION RATIONNELLE DES CREDITS DES EP/EPA AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (EXERCICE 2019).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de ses activités financées par le Budget de Fonctionnement (BF) 2019, le Ministère de l'Education de Base a prévu le recrutement d'un Cabinet/Bureau d'Etudes pour la réalisation de l'étude sur l'allocation rationnelle des crédits des EP/EPA au MINEDUB.

A cet effet, le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Cabinets/Bureaux d'Etudes de droit Camerounais en vue de la pré-qualification des candidats pour l'exécution de ladite prestation.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Cabinets/Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif audit projet.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt s'adresse aux Cabinets/ Bureaux d'Etudes basés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans les domaines de : la gestion axée sur les résultats (GAR), l'élaboration du budget programme et la gestion des projets.

4. Financement

Le financement de ce projet est assuré par le Budget de Fonctionnement du MINEDUB de l'exercice 2019, sur la ligne 53-15-197-02-340020-6186.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies respectivement marqués comme tels, en un volume composé du dossier administratif(section I) et du dossier technique (section II), doivent être remis sous pli fermé contre récépissé au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, Porte B01 au plus tard le 21/05/2019 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°006/AMI/MINEDUB/2019 DU 30/04/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ALLOCATION RATIONNELLE DES CREDITS DES EP/EPA AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE
NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

6. Composition du dossier

Chaque dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après présentées en deux sections dans un même volume:

Section I : pièces administratives

- 1) Une lettre de motivation dûment datée et signée du responsable du Cabinet/Bureau d'Etudes (Original) ;
- 2) La Carte de Contribuable en cours de validité (Photocopie) ;
- 3) L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile (Original) ;
- 4) Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP (Original).

Section II dossier technique

- 1) Une note de présentation du Cabinet assortie du CV du principal responsable datée et signée ;
- 2) La liste et les références du personnel (y compris le chef de mission) à mettre en œuvre dans le cadre de la mission (CV daté et signé, photocopie du diplôme, contrat de travail ou attestation de disponibilité);
- 3) La liste des références du Cabinet/Bureau d'Etudes dans les études similaires au cours des cinq (05) dernières années (Copies 1ère et dernière pages des contrats, PV de réception ou attestation de bonne fin).

7. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1) Absence d'une pièce du dossier administratif administrative ;
- 2) Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier de candidature ;
- 3) Note technique inférieure à 70pts/100.

Critères essentiels

- 1 - Note de présentation (datée et signée) + CV du responsable (daté et signé) 10 pts
- 2 - Personnel

Chef de mission : 25pts

Expert en planification (BAC+5), avec au moins huit (08) ans d'expérience locale ou internationale dans les domaines de la gestion axée sur les résultats, l'élaboration du budget programme, la gestion des projets ou domaine connexe, 13 pts

Ayant pris part en tant que membre de l'équipe à des travaux dans le domaine de :

- la formulation et de mise en œuvre des projets et programmes au sein de ministères techniques, d'unités de gestion autonome ou d'institution indépendantes (au moins 03 références) 6 pts
- l'animation des formations dans le domaine du management des projets (au moins 03 références) 6 pts

Trois (03) autres experts consultants 45 pts

1. Un Ingénieurs Statisticien avec au moins huit (08) ans d'expérience (11 pts), ayant pris part en tant que membre de l'équipe à des travaux dans le domaine des enquêtes sur le suivi de la dépense publique dans le secteur de l'éducation et en matière d'élaboration des tableaux de bord des indicateurs statistiques pour les analyses socio-économiques (au moins 02 références) (4 pts).

2. Un ingénieur informaticien avec au moins huit (08) ans d'expérience dans l'une des options suivantes : génie logiciel, gestion et organisation des entreprises, audit et management de projet (11 pts). Ayant des références en matière de :

- conception des applications informatiques web 2.0 (02 références) (2pts)
- en matière de conduite des plans directeurs informatiques (02 références) (2pts).

3. Un expert en administration des données avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'une des options suivantes : génie logiciel, gestion et organisation des entreprises, audit et management de projet. Une bonne connaissance d'un système de gestion de bases des données, des réseaux et de la sécurité informatique et des environnements Oracle, MySQL ou SQL Server (11 pts). Références (02) en matière de conception des bases de données informatiques, Certifié Oracle, IT Data Mangement (4 pts).

N.B. : Chaque Cabinet/Bureau d'Etudes devra produire pour chaque personnel engagé les pièces suivantes : photocopie du diplôme, CV daté et signé, attestation de disponibilité datée et cosignée par le responsable de la structure et le personnel engagé.

3 –Références du Cabinet / Bureau d'Etudes.....20 pts

- Références générales dans les études similaires (4 pts / réf).....2x4 =8 pts

- Références dans le domaine de la gestion axée sur les résultats (GAR), l'élaboration du budget programme, la gestion des projets (04 pts / réf)...3x4pts =12pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, Porte B01, B.P. 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 22 86 33.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un groupe de travail mis en place par le Ministre de l'Education de Base. Les résultats de la pré-qualification seront publiés avant le lancement de l'Appel d'Offres Restreint conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le *MINISTRE*

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°010ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019
RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA
SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'axe stratégique N°1 à savoir : « améliorer les conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté », le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'attention des Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, qui désirent participer à la pré qualification pour les prestations sus indiquées.

2. Objet

Le présent avis vise la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer aux différents appels d'offres Restreints sur la maîtrise d'œuvre et portant sur le contrôle technique et la surveillance des travaux de curage et calibrage des drains dans la ville de Douala au titre de **l'exercice 2019 et suivants**.

3. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser sont :

- La Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales ;
- L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC) ;
- L'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

I. ALLOTISSEMENT

- Lot 1 : Contrôle technique et supervision des travaux de curage des exutoires du drain Tongo'oa Bassa (Denver, Mounoumé) et vallée Hôpital makepe-Vallé Malangué ;
- Lot 2 : Contrôle technique et supervision des travaux de curage des exutoires aux drains Sodiko ville, Bonamatoumbe ville, Bonamikano et Mabanda dans l'arrondissement de Douala 4ème et Bobongo, Ndogpassi III, Ngodi Bakoko dans l'arrondissement de Douala 3ème ;
- Lot 3 : Contrôle technique et supervision des travaux de curage du canal bétonné de la Besseke et son exutoire, canaux de l'autoroute de l'aviation.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Etudes ou groupement de Bureaux d'Etudes de droit camerounais à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 90 du Code des Marchés Publics.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala
Sous-Direction de Passation des Marchés Publics
B.P : 43 Douala

Tél. : (237) 233 42 15 09 –Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 28/05/2019 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante:

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/CUD/SG/DGTL/2019 DU 02/05/2019
RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE
CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS
DANS DE LA VILLE DE DOUALA. (Lot 1,2 et 3)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non redevance en cours de validité signe par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

N.B. : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

7. Critères d'évaluation

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. Références techniques	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir réalisé au moins un (01) projet d'étude ou de contrôle des projets de génie civil au cours des cinq (05) dernières années ou avoir des projets en cours d'exécution d'un montant minimum de Vingt Millions (20 000 000) de FCFA. <p>Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ; ● La copie du procès-verbal de réception technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ; ● Un document signé de l'Autorité Contractante pour justifier les références en cours.
1. Matériel	<p>Trois (03) véhicules, outillage Génie civil (topomètre,), et matériels informatique et bureautique (imprimantes, ordinateurs, appareil photo).</p> <p>NB : pour l'outillage, les factures certifiées, les cartes grises devront être fournies ainsi que les contrats de location légalisés pour les matériels en location.</p>
1. Présentation globale de l'entreprise	Le consultant produira l'organigramme détaillé de sa structure ainsi qu'un point sur son expérience dans le contrôle.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation globale du Bureau d'Etudes	10 points
2	Références pour les prestations de contrôle ou d'étude dans le domaine de Génie Civil.	45 points
3		

Outillage



45 points



Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Grands Travaux et de la Logistique de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise à la rue du Gouverneur CARRAS, aux heures ouvrables entre 8h et 15h.

9. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Etudes retenus seront consultés dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2019 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 8 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Etudes non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

I. CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA QUALIFICATION

CRITERES	POINTS ALLOUES
TOTAL GENERAL	100
1- Présentation globale du Bureau d'Etudes	10
<i>Organigramme assorti des détails relatifs à chaque maillon</i>	5
<i>Expériences dans les études ou le contrôle avec des éléments probants à l'appui</i>	5
2- REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES DU BET	45
<i>Expérience dans les études ou le contrôle ou d'étude dans le domaine de Génie Civil.</i>	
<i>Un (01) de projets contrôle ou d'étude dans le domaine de Génie Civil d'un montant minimum de Vingt millions (20 000 000) Fcfa.</i>	45
<i>Zéro (00) projet de même envergure.</i>	0
3- MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS DU BET	45
Matériels informatiques	10
<i>Trois (03) micro-ordinateurs</i>	4.5
<i>Un (01) micro-ordinateur</i>	1.5
<i>Deux (02) appareil photo numérique</i>	2

CRITERES	POINTS ALLOUES
<i>Deux (02) logiciels de Dessin</i>	2.5
<i>Une (01) imprimante</i>	1
Moyens logistiques (véhicules)	15
<i>Trois (03) véhicules de moins de Cinq (05) ans</i>	15
<i>Un (01) véhicule de moins de Cinq (05) ans</i>	5
<i>Trois (03) véhicules de plus de (05) ans</i>	9
<i>un (01) véhicule de plus de (05) ans</i>	3
Outillage	20
<i>Topomètre</i>	10
<i>Station totale</i>	10

NB : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à Soixante Dix (70%) pourcent du total général, seront prés qualifiés pour les appels d'Offres restreints subséquents.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'axe stratégique N°1 à savoir : « améliorer les conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté », le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'attention des Entreprises de droit camerounais, qui désirent participer à la pré qualification pour les prestations sus indiquées.

2. Objet

Le présent avis vise la préqualification des Entreprises devant participer aux différents appels d'offres Restreints pour l'exécution des travaux de curage des caniveaux et réseaux enterrés de la ville de Douala au titre de l'exercice 2019 et suivants.

3. Consistance des prestations

Les prestations sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

- L'Installation et repli du chantier ;
- L'établissement du Projet d'exécution ;
- Hydrocurage des regards, caniveaux de traversés et réseaux busés enterrés de traversés ;
- Curage de caniveaux ;
- Démolitions partielles des ouvrages **ainsi que leur remise en état après les travaux;**
- Evacuation des produits de curage, des dallettes usées et des gravats ;
- Remplacement des dallettes endommagés ;
- Constitution des plans des ouvrages traités.

A. ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en 4 lots ci-après définis :

- Lot 1 : Bonapriso et Bali ;
- Lot 2 : Akwa et Nkolmita ;
- Lot 3 : Deïdo, Bépenda, Ndokoti et Ndogbong ;
- Lot 4 : Dakar, Nyalla, Logbaba, Mboppi, New-Bell et Bonaberi.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Entreprises de droit camerounais à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un Marché, en application de l'article 90 du Code des Marchés Publics.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies ainsi qu'une (01) copie numérique respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala
 Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics
 B.P : 43 Douala

Tél. : (237) 233 42 15 09 –Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 28/05/2019 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/CUD/SG/DGTL/2019 DU 02/05/2019
 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX
 DE CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non redevance en cours de validité signe par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

N.B : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

7. Critères d'évaluation

CRITERES DE SELECTION

Références techniques

- **Avoir réalisé un chiffre d'affaires au cours de ces trois (03) dernières années '2016-2017-2018) d'un montant moyen égale au moins à cent millions (100 000 000) francs CFA.**
- **Avoir réalisé au moins deux (02) projets de travaux d'assainissement ou aménagement des réseaux divers**

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;
- La copie du procès-verbal de réception technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;
- Un document signé de l'Autorité Contractante pour justifier les références en cours.

Caractéristiques

N°	Type et caractéristiques du matériel	Exigences	Nombre minimal requis
1	Tracto-pelle	En location ou en propre	01

2	Matériel de topographie	en propre	01
3	Hydrocureur	En location ou en propre	01
4	Camions de 15 tonnes minimum	En location en propre	02
5	Marteau piqueur	En location ou en propre	01
6	Pick up de liaison	en propre	01
7	Bétonnière	En location ou en propre	01

NB : Le Soumissionnaire devra justifier la possession ou la location des matériels de base indiqués.

Cette liste indiquera le matériel **opérationnel possédé en propre**, le matériel **dont la location est envisagée au titre du présent projet**.

Pour le véhicule de l'entreprise, la liste précisera la désignation, l'identification, la date de première mise en service, la date d'acquisition, la localisation actuelle.

pour l'outillage, les factures certifiées, les cartes grises devront être fournies ainsi que les contrats de location légalisés pour les matériels en location.

Présentation globale de l'entreprise

Le consultant produira l'organigramme détaillé de sa structure ainsi qu'un point sur son expérience dans le domaine d'assainissement et de Génie Civil.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation globale de l'Entreprise	5 points
2	Références pour les travaux d'assainissement et dans le domaine du Génie Civil.	25 points

3	Matériel : <ul style="list-style-type: none"> ● Tracto-pelle ; (En location ou en propre) 15 points ● Matériel de topographie ; (en propre) 10 points ● Hydrocureur ; (En location ou en propre) 15 points ● Camions de 15 tonnes minimum ; (En location ou en propre) 10 points ● Marteau piqueur ; (En location ou en propre) 5 points ● Pick up de liaison ; (en propre) 5 points ● Bétonnière (En location ou en propre) 10 points 	70 points
---	---	------------------

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint subséquent

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Grands Travaux et de la Logistique de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise à la rue du Gouverneur CARRAS, aux heures ouvrables entre 8h et 15h.

9. Evaluation et publication des resultats

Les Entreprises retenues seront consultées dans le cadre des futurs Appels d'Offres Restreints pour l'exercice 2019 concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 8 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les Bureaux d'Etudes non retenus pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA QUALIFICATION

CRITERES	POINTS ALLOUES
TOTAL GENERAL	100
1- Présentation globale de l'entreprise	5
<i>Organigramme assorti des détails relatifs à chaque maillon</i>	2,5
<i>Expériences dans l'assainissement ou dans le génie civil</i>	2,5
<i>Deux (02) projets dans l'assainissement ou dans le génie civil</i>	2.5
<i>Un (01) projet dans l'assainissement ou dans le génie civil</i>	1.5

CRITERES	POINTS ALLOUES
<i>Zéro (0) projet dans l'assainissement ou dans le génie civil</i>	0
2- REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES	25
<i>Expérience dans les travaux d'assainissement et dans l'aménagement des réseaux divers</i>	
<i>Deux (02) projets d'assainissement et dans l'aménagement des réseaux divers</i>	25
<i>Un (01) projet d'assainissement et dans l'aménagement des réseaux divers</i>	10
<i>Zéro (00) projet de même envergure</i>	0
3- MOYENS MATERIELS DE L'ENTREPRISE	70
<i>Tracto-pelle ; (En location ou en propre)</i>	15
<i>Matériel de topographie ; (en propre)</i>	10
<i>Hydrocureur ; (En location ou en propre)</i>	15
<i>Camions de 15 tonnes minimum ; (En location ou en propre)</i>	10
<i>Marteau piqueur ; (En location ou en propre)</i>	5
<i>Pick up de liaison ; (en propre)</i>	5
<i>Bétonnière ; (En location ou en propre)</i>	10

NB : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à Soixante Dix (70%) pourcent du total général, seront pré qualifiés pour les appels d'Offres restreints subséquents.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/CUD/DGTL/2019 DU 02/05/2019
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'axe stratégique N°1 à savoir : « améliorer les conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté », le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'attention des Entreprises de droit camerounais, qui désirent participer à la pré qualification pour les prestations sus indiquées.

2. Objet

Le présent avis vise la préqualification des Entreprises devant participer aux différents Appels d'Offres Restreints sur les travaux de curage et calibrage des drains dans la ville de Douala au titre de l'exercice 2019 et suivants.

3. Consistance des prestations

Les prestations sont indiquées ci-dessous :

- L'Installation et repli du chantier ;
- L'établissement du Projet d'exécution ;
- Débroussaillage et démolition de toute nature sur l'emprise des travaux ;
- Désobstruction et nettoyage des ouvrages de franchissement existants ;
- Le curage des drains sur les deux berges avec régalaage des sédiments issus des curages sur berge ;
- Le curage des exutoires ;
- Le curage des canaux bétonnés et l'évacuation des produits de curage ;
- Le dégrillage.
- **ALLOTISSEMENT**
- **Lot 1** : curage des exutoires du drain Tongo'oa Bassa (Denver, Mounoumé) et vallée Hôpital makepe-Vallé Malangué ;
- **Lot 2** : curage des exutoires aux drains Sodiko ville, Bonamatoumbe ville, Bonamikano et Mabanda dans l'arrondissement de Douala 4ème et Bobongo, Ndogpassi III, Ngodi Bakoko dans l'arrondissement de Douala 3ème ;
- **Lot 3** : curage du canal bétonné de la Besseke et son exutoire, canaux de l'autoroute de l'aviation.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Entreprises de droit camerounais à l'exclusion des Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un Marché, en application de l'article 90 du Code des Marchés Publics.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies respectivement marqués comme tels, devront être transmis sous plis fermés et scellés à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine de Douala
Sous-Direction de Passation des Marchés Publics
B.P : 43 Douala

Tél. : (237) 233 42 15 09 –Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 28/05/2019 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante:

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/CUD/SG/DGTL/2019 DU 02/05/2019
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CURAGE ET CALIBRAGE DES DRAINS DANS DE LA VILLE DE DOUALA. (Lot 1,2 et 3)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non redevance en cours de validité signe par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- La capacité financière ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

N.B. : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

7. Critères d'évaluation

a) Références techniques

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires au cours de ces trois (03) dernières années d'un montant équivalent au moins à cent millions (100 000 000) francs CFA : Ce chiffre d'affaires doit être cumulé ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets de génie civil au cours des deux (02) dernières années ou avoir des projets en cours d'exécution d'un montant minimum de Cent Millions (100 000 000) de FCFA.

Ce sont des états financiers certifiés justifiés par les patentes correspondantes.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, la page de signature du marché enregistré y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;
- La copie du procès-verbal de réception technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;

Un document signé de l'Autorité Contractante pour justifier les références en cours.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

b) Matériel

N°	Type et caractéristiques du matériel	Exigences	Nombre minimal requis
1	Pelle excavatrice	En location ou en propre	02
2	Porte char	En location ou en propre	01
3	Grue	En location ou en propre	01
4	Matériel de topographie	en propre	02
5	Pelle amphibie (flottante)	En location ou en propre	01
6	Camions de 15 tonnes minimum	En location ou en propre	04
7	Pick up de liaison	En location ou en propre	03

NB : Le Soumissionnaire devra justifier la possession ou la location des matériels de base indiqués.

Cette liste indiquera le matériel **opérationnel possédé en propre**, le matériel **dont la location est envisagée au titre du présent projet**.

Pour le véhicule de l'entreprise, la liste précisera la désignation, l'identification, la date de première mise en service, la date d'acquisition, la localisation actuelle.

En ce qui concerne le matériel roulant le soumissionnaire devra fournir entre autre : la copie légalisée de la carte grise ainsi que le contrat de location légalisé pour le matériel de location.

c) Présentation globale de l'entreprise

Le consultant produira l'organigramme détaillé de sa structure ainsi qu'un point sur son expérience dans le domaine d'assainissement ou de Génie Civil.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

CRITERES	POINTS ALLOUES
<i>Organigramme assorti des détails relatifs à chaque maillon</i>	3,5
<i>Expériences dans l'assainissement ou le Génie Civil avec des éléments probants à l'appui</i>	3,5
2- REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES	25
<i>Expérience dans les travaux d'assainissement et dans le domaine de Génie Civil.</i>	
<i>Deux (02) projet d'assainissement ou dans le domaine de Génie Civil d'un montant minimum de 100 millions.</i>	25
<i>Un (01) projet d'assainissement ou dans le domaine de Génie Civil d'un montant minimum de 100 millions.</i>	10
<i>Zéro (00) projet de même envergure.</i>	0
3- MOYENS MATERIELS DE L'ENTREPRISE	68
<i>Pelle excavatrice</i>	10
<i>Porte char</i>	6
<i>Grue</i>	5
<i>Pelle amphibie</i>	20
<i>Matériel de topographie</i>	6
<i>Camions de 15 tonnes minimum</i>	12
<i>Pick up de liaison</i>	9

NB : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à Soixante Dix (70%) pourcent du total général, seront pré qualifiés pour les appels d'Offres restreints subséquents.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 012/DP/CUD/CIPM/2019 DU 02/05/2019 RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES ÉTUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE ».

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala

A mesdames/messieurs les directeurs généraux des groupements :

- DAR AL-HANDASAH CONSULTANTS LTD (SHARE & PARTNERS) – CURRIE & BROWN FRANCE ;
- ARTER SPRL – ANTEA GROUP – GROUPE HUIT ;
- AMT – ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DANIELLE MOUDÉKÉ – GROUPE VILLE ET HABITAT – ACT- FATSONS ENGINEERING – MARTIAL MASSIKE LOKE CONSULTANT – URBAN WATER – CAE/EDRAC ASSISTANCE ;
- EGIS CAMEROUN – EGIS EAU ;
- INGENNUS – CIRA – EZQUIAGA

2. Consistance des prestations

Madame, Monsieur,

1. La Communauté Urbaine de Douala, (ci-après nommé « le Client ») a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée « l'AFD ») pour couvrir le coût du projet « Douala, Ville durable : aménagement durable et valorisation du site de Makèpè Missokè », et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente demande de proposition est émise.
2. Le Délégué du Gouvernement auprès de la CUD sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des Services de consultants ci-après : **Maîtrise d'œuvre des études techniques, environnementales et socio-économiques du site de Makèpè Missokè dans le cadre du projet « Douala, Ville durable »**, ci-après désignés par « les Services ». Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence joints (Section VII).

3. Participation et origine

La présente Demande de Propositions (DDP) est adressée aux Consultants suivant figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après, retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 08/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2018 du 23 avril 2018 :

GROUPEMENT DAR AL-HANDASAH CONSULTANTS LTD (SHARE & PARTNERS) – CURRIE & BROWN FRANCE	Abidjan Cocody Golf, Lot 87, îlot 826 B.P: 1 177, Abidjan – Côte d'Ivoire Tél. : +237 699471239 / 677 87 37 67 nicolas.rizk@dar.com / rabah.aitali@dar.com
--	---

GROUPEMENT ARTER SPRL – ANTEA GROUP – GROUPE HUIT	Stooftstraat 30, rue de l'Etuve, Bruxelles – Belgique Tél. : +32 2 513 77 95 Email: m.gemoets@arter.be
GROUPEMENT AMT – ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DANIELLE MOUDÉKÉ – GROUPE VILLE ET HABITAT – ACT- FATSONS ENGINEERING – MARTIAL MASSIKE LOKE CONSULTANT – URBAN WATER – CAE/EDRAC ASSISTANCE SARL	AMT – Projets urbains, paysagers et de territoire 103 rue Raymond Losserand - 75014 Paris Tél. : 01 40 22 98 53 contact@a-mt.fr
GROUPEMENT EGIS CAMEROUN – EGIS EAU	284, Rue Frédéric Foé Quartier Hippodrome - Yaoundé 1 ^{er} Tél.: (237) 222 221 185
GROUPEMENT INGENNUS – CIRA - EZQUIAGA	C/ Alfonso I, 17, 8º, 50003 Saragosse, Espagne Tél. : +34 976 238 429 Email: info@ingennus.es / rgonzalo@ingennus.com

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

Un Consultant sera choisi suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »).

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I – Instructions aux Consultants
- Section II – Données particulières
- Section III – Proposition Technique
- Section IV – Proposition Financière
- Section V – Critères d'éligibilité
- Section VI – Règles de l'AFD – Pratiques frauduleuses et de corruption - Responsabilité Environnementale et Sociale
- Section VII – Termes de Référence
- Section VIII – Contrat type.

4. Acquisition du Dossier

La DDP peut être consultée gratuitement et retirée moyennant la présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Deux cent mille francs CFA (200 000 XAF), soit Trois cent cinq Euro (305 €)** au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS – ARMP) n° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbé aux heures ouvrables, à la Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics (SDPMAP) de la Communauté Urbaine de Douala, sise Place de l'Hôtel de Ville, dès réception de la présente lettre d'invitation.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physiques et une (01) copie numérique sur clé USB ou CD ROM, marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **25/06/2019 à 13h00** heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

DEMANDE DE PROPOSITION
N° 12/DP/CUD/CIPM/2019
RELATIVE A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES ETUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET
SOCIO-ECONOMIQUES DU PROJET « DOUALA, VILLE DURABLE : AMENAGEMENT DURABLE ET
VALORISATION DU SITE DE MAKEPE MISSOKE »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des Propositions administratives et techniques aura lieu en séance publique, à la **COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES**, sise au Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent y assister à le **25/06/2019 à 14h00** heure locale

Veillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **11/06/2019** par écrit à :

A l'attention de : Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la CUD.

Adresse : Place de l'Hôtel de Ville

B.P. 43 – Bonanjo - Douala

Téléphone : (+237) 233 421 393

Télécopie : (+237) 243 433 090

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'augmenter votre expérience, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

7. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'article 17.9 des IC.

Veillez agréer, Madame,/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE BAMENDJOU

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°005/CA/SG/CBAM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPIVI-AI/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE TCHUKET FLIMLITE BANDJOUN- TCHOUKET) SUR L5 KM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OLEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bamendjou, Maitre d'ouvrage, Autorité contractante communique ;
Après examen détaillé des offres relatives à l'avis d'appel d'offres susmentionné, l'attribution suivante a été faite :

SOUSSIONNAIRE	PRIX LUS(en FCFA)	PRIX EVALUES (en FCFA)	OBSERVATIONS
Entreprise TRANSPAC-PAC	HT : 8 385 740 TTC : 9 999 995	HT : 8 385 740 TTC : 9 999 995	1er Adjudicataire Montant du marché HT : 8 385 740 TTC : 9 999 995

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Commune de Bamendjou pour la finalisation du projet de lettre commande.

BAMENDJOU le 29 Avril 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/APN/CIPM/2019 DU 06 MARS 2019 POUR LA SELECTION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CABINET MEDICAL POUR LES BESOINS DE MEDECINE DE TRAVAIL A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EXERCICES 2019 ET 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :
Par décision n°6260 /APN/DG du 23 avril 2019, le CENTRE MEDICAL LAMAT a été retenu pour l'exécution de la lettre-commande relative aux prestations de médecine de travail à l'Autorité Portuaire Nationale, exercices 2019 et 2020, suite à l'appel d'offres n°01/AONO/APN/CIPM/2019 du 06 mars 2019, pour un montant total de de 30.420.000 (trente millions quatre cent vingt mille) FCFA TTC, soit une tranche ferme (09 mois) de 14.391.000 (quatorze millions trois cent quatre-vingt-onze mille) FCFA TTC et une tranche conditionnelle (12 mois) de 16.029.000 (seize millions vingt-neuf mille) FCFA TTC. Délai d'exécution: avril 2019 à décembre 2020.

Ledit prestataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise Immeuble CAA 1^{er} étage, boulevard du 20 mai 1972 Yaoundé (Tél : 22.23.73.16/22.23.73.17 Fax: 22.23.73.14) pour recevoir notification de la décision.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 23 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUMBA Josué

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°012/C/FEICOM/DG DU 30 AVRIL 2019 RAPPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 01 FEVRIER
2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE
L'AGENCE REGIONALE FEICOM DU SUD A EBOLOWA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 012/D/FEICOM/DG du 30 AVR 2019 La décision d'adjudication de la lettre-marché relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert suscité est reportée en attendant l'avis de la Commission des Bâtiments et Equipements Collectifs.

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 012/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°0 /DM/CDJO/2019 DU 22/04/2019 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CDPM/MBERE/CDJ/2019 DU 11/03/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ETAT CIVIL DANS LA LOCALITE DE YAMBA, DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que:

Par Décision N°0 /DM/ C-DJO/2019 DU 22/04/2019

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant ;

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC(FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	YAMBA	ETS MADOUGOU PETIT FILS BP tignère	8.000.000 (huit millions FR cfa)	8.000.000 (huit millions Fr cfa)	Trois (03) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 22 Avril 2019

Le MAIRE

OUMAROU ISSAMA JOSEPH

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N° 37/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 19 FEVRIER 2019 POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS ABRITANT LES CPS DE YAGOUA, MAROUA, MUNDEMBA ET BERTOUA EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

L'Appel d'Offres National Ouvert n° 009/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 19 février 2019 relatif à la mise aux normes des installations électriques des bâtiments abritant les CPS de Yagoua, Maroua, Mundemba et Bertoua en trois (03) lots indépendants, est déclaré infructueux pour non satisfaction d'un critère éliminatoire par le seul soumissionnaire enregistré.

Par conséquent, ledit soumissionnaire est invité à passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 29 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°36/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 14 FEVRIER 2019 POUR LA CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT DES SALLES D'ARCHIVES POUR LES CPS DE YAGOUA ET NANGA EBOKO EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :**

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 14 février 2019 pour la construction et l'équipement des salles d'archives pour les Centres de prévoyance sociale de Yagoua et Nanga-Eboko en deux (02) lots indépendants se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
1	COPRES Sarl B.P 20015 Yaoundé	49 298 920	05 mois
2	NATCHA SERVICES Sarl B.P 4124 Yaoundé	45 102 800	06 mois

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, pour les formalités de notification d'attribution des Marchés considérés.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 29 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 25 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE À LA CITÉ DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 04 JANVIER 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 044/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019** du 25 AVRIL 2019
Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
ETS GEOTECH BP : 124 NGAOUNDERE TEL : 651 090 831	21 876 413 (vingt un millions huit cent soixante-seize mille quatre cent treize) FCFA, au titre de l'exercice 2019, pour un délai d'exécution de 02 (deux) mois.	02 (deux) mois

Le Directeur Général de **ETS GEOTECH** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 25 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

COMMUNE DE KOUOPTAMO

COMMUNIQUE N°006/CK/SG/CDPM/2019 DU 18 AVRIL 2019. PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DAO N°004/AONO/CK/SG/CDPM-N/2019 DU 15/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU ADMINISTRATIF ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES ASIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kouoptamo, communique :

Par décision N°005/D/CK/CDPM/2019 du 18 Avril 2019. Les entreprises ci-après sont retenues comme attributaire des Lettres-Commandes à la consultation suscitée: appel d'offres national OUVERT N°004/AONO/CK/SG/CDPM-N/2019 DU 15/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU ADMINISTRATIF ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES ASIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.

N° DU LOT	ENTREPRISE	MONTANTSTTC (EN FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION (en jours)
1	ETS BRUNO & SONS COMPANY LIMITED	52 828 000	120 (cent vingt)
2	AGHANWI ENTERPRISE	52 999 000	120 (cent vingt)

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours ouvrables à compter de la date de publication, sous peine d'annulation de la décision, au Secrétariat Général de la Commune de Kouoptamo pour l'établissement de la Lettre-Commande.

KOUOPTAMO le 18 Avril 2019

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE MBOUDA

COMMUNIQUE N° 03 PORTANT ATTRIBUTION DE CERTAINES LETTRES-COMMANDES AUX ENTREPRISES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE

Les entreprises dont les noms suivent, sont par Décision N°14/DM/C/MDA /SG/2019 déclarées attributaires des Contrats relatifs à des travaux de construction. Les montants d'attribution et les délais d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	Références	Entreprise Adjudicataire	Montants d'attribution HT & TTC
01	DAO N°12/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 06 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FOUOLA (EN PROCEDURE D'URGENCE)	2F DIGITAL PRINT SARL B.P. : 31 555 Yaoundé Tél./Fax: (237)6998507 88/ 69612 49 77	HT=25 151 300 F TTC=29 992 925 F
02	DAO N°09/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 07/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE BAMENDJINDA (ACHEVEMENT) (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS GLOBAL TECHNICAL SERVICE B.P. : 484 BAFOUSSAM Tél. :655 76 62 63/ 672 70 99 36	HT=16 494 759 F TTC=19 670 000 F

Les entreprises concernées sont invitées à se présenter à la commune de Mbouda (secrétariat général) sis au premier étage de l'Immeuble N° 62, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription des plans. Au-delà de ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'attribution.

MBOUDA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

COMMUNE DE MBOUDA

COMMUNIQUE N° 03 PORTANT ATTRIBUTION DE CERTAINES LETTRES-COMMANDES AUX ENTREPRISES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE

Les entreprises dont les noms suivent, sont par Décision N°14/DM/C/MDA /SG/2019 déclarées attributaires des Contrats relatifs aux montants d'attribution et les délais d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	Références	Entreprise Adjudicataire	Montants d'attribution HT & TTC
01	DAO N°12/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 06 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FOUOLA (EN PROCEDURE D'URGENCE)	2F DIGITAL PRINT SARL B.P. : 31 555 Yaoundé Tél./Fax: (237)6998507 88/ 69612 49 77	HT=25 151 300 F TTC=29 992 925 F
02	DAO N°09/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 07/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE BAMENDJINDA (ACHEVEMENT) (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS GLOBAL TECHNICAL SERVICE B.P. : 484 BAFOUSSAM Tél. :655 76 62 63/ 672 70 99 36	HT=16 494 759 F TTC=19 670 000 F

Les entreprises concernées sont invitées à se présenter à la commune de Mbouda (secrétariat général) sis au premier étage de l'avenue N° 62, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription des propositions. Dans ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'attribution.

MBOUDA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

DR NGOULLA KENLLAC ROGER MICHEL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°014/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 02/05/2019, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ENDES Tél. : (237) 679 848 829/ 243 224 410	16 402 838	05
2	LE COMPETING B.P.: 6718 Douala, Tél : (237) 699 50 11 77	18 000 000	05

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques/Sous-Direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres à l'issue de l'évaluation pour le motif suivant, est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF D'ELIMINATION
ETS YAYA & CIE	Non-respect d'un critère éliminatoire

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Suite à la Décision Municipale N° 03/DM/C.NG/SG/19 Portant Attribution de la Lettre Commande, du 29 Avril 2019, le Maire de la Commune de Ngaoui, maître d'ouvrage communique ; est attribué aux F.ts ILGILTRA, la Lettre Commande relative a la consultation N°03/AONO/COMMIJNE DE NGAOUI/CDPM/MBF.RL/2019 du 27/02/2019, pour L'Equipement en énergie solaire du Centre de Santé Intégré (CSI) de DIEL, Commune de Ngaoui, pour un montant **TTC de 15 000 000 F CFA** et un délai de trois (03) mois.

NGAOUI le 29 Avril 2019

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Suite à la Décision Municipale N° 04/DM/C.NG/SG/19 Portant Attribution de la 1 -cttrc Commande, du 29 Avril 2019, le Maire de la Commune de Ngaoui, maître d'ouvrage communique . est attribué aux Ets E.GB.TRA, la Lettre Commande relative a la consultation N°04/AONO/COMMUNE DE NGAOUI/CDPM/MBERE/2019 du 27/02/2019, pour les Travaix de construction d'un forage en panneau solaire à l'hôtel de ville de Ngaoui, Commune de Ngaoui, pour un montant **TTC de 13 516 000 CFA** et un délai de trois (03) mois.

NGAOUI le 29 Avril 2019

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Suite à la Décision Municipale 05/DM/C.NG/SG/19 Portant Attribution de la Lettre Commande, du 29 Avril 2019,

le Maire de la Commune de Ngaoui, maître d'ouvrage conimumque est attribué aux Ets E.GE.TRA, la Lettre Commande relative a la consultation N°05/AONO/COMMUNE DE NGAOUI/CDPM/MBERE/2019 du 27/02/2019, pour les Travaux de construction d'un forage en panneau solaire au Quartier Administratif de Ngaoui, Commune de Ngaoui, pour un montant **TTC de 13 516 000 F CFA** et un délai de trois (03) mois.

NGAOUI le 29 Avril 2019

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 491 C/MINTP/SG/DCT/2019 DU 15 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE - TRONÇON : NGAOUNDÉRE - PARO (70KM). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 53 36 467 11 960000 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Ouvert N° 199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 du 16 Octobre 2018 pour l'exécution des travaux de construction de certains axes routiers dans le cadre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique - tronçon : Ngaoundéré - Paro (70Km). Financement : BIP MINTP, Exercices 2019 et suivants. Imputation : 53 36 467 11 960000 2250, le résultat dudit appel d'offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignation du Linéaire	Long (Km)	Nom du Soumissionnaire	Coût prévisionnel en FCFA	Montant TTC corrigé après rabais	Observations
N° 8	NGAOUNDERE - PARO	70	CHINA STATE CONSTRUCTION ENGINEERING CORP LTD (CSCEC)	44 700 000 000	31 846 913 799	Rabais de 4% Délai d'exécution : 24 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	ANNHUI SHUIAN	Insuffisance du matériel et justificatifs non certifiés ; défaut d'expérience générale de plusieurs personnels, copie de diplôme non certifiée et CV non daté ; montant des travaux à sous-traiter non spécifié
2	YENIGUIN/EN-EZ	Absence de documents justificatifs des références conformes aux spécifications du RPAO, justificatifs du matériel non certifiés : (non conformes aux spécifications du RPAO) ; défaut d'expérience générale d'un personnel ; copies des diplômes non certifiées
3	SINOHYDRO	Diplôme du responsable laboratoire (IGM au lieu d'ITGC) et du responsable topographie (IGC au lieu TS TOPO) non requis ; copies des diplômes non certifiées; absence de statut juridique des PME sous-traitants ; 22 cartes grises des camions benne établies au Cameroun mais certifiées dans les services du gouverneur au lieu des services de transport
4	ESER	Justificatifs des matériels non certifiés : (non conformes aux spécifications du RPAO) ; diplôme de l'Ingénieur ouvrage d'art (ITC au lieu d'IGC) non requis ; copie du diplôme non certifiée

5	Groupement SNER-AFCOP TCHAD	L'autorisation provisoire de circuler périmées, justification du matériel roulant avec des factures et non des cartes grises
6	SO BM TI BEL MARBROUK	Insuffisance du matériel et justificatifs non certifiés ; diplôme de l'ingénieur ouvrage d'art TSGC au lieu d'IGC non requis ; CV non datés ; absence de données sur la sous traitance
7	MOTA ENGIL	<i>Caution de soumission non-conforme après l'expiration du délai de conformité (48 heures)</i>

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à l'unité de préparation et de suivi du PLANUT- volet routier au Ministère des Travaux Publics, situé au dernier étage de l'immeuble abritant certains services du MINTP au quartier Bastos sise en face de l'ambassade de Suisse, pour l'établissement de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine, retirer leurs offres au Secrétariat Technique de Suivi et de la Mise en Œuvre du PLANUT au Premier Ministère. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Avril 2019

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N° 19-07 / UYI/DIPD/DIEM DU 30 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 19-03/AONO/UYI/CIPM/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'Appel d'Offres n° 19-03/AONO/UYI/CIPM/2019 relatif à la fourniture des services de gardiennage à l'Université de Yaoundé I, que la date de dépôt et d'ouverture des offres est modifiée ainsi qu'il suit :

Informations modifiées	Au lieu de	Lire
Dépôt des offres	Jeudi 02 Mai 2019 à 14 heures	Mercredi 15 Mai 2019 à 14 heures précises
Ouverture des offres	Jeudi 02 Mai 2019 à 15 heures	Mercredi 15 Mai 2019 à 15 heures précises

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 527 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 15 AVR 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°12/AONR/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 12 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCÈS SUR LE FLEUVE MBAM À NCHIAYANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BIP- MINTP (EXERCICES 2019 ET SUIVANTS).IMPUTATION: 53 36 467 02 44 11 110 2251.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°12/AONR/MINTP/CMPM-TI/2019 du 12 février 2019 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve Mbam à Nchiayang, dans l'Arrondissement de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
N° Lot	Type d'intervention	Présentation du projet à contrôler	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigés en FCFA	Observations
Lot unique	Contrôle et surveillance des travaux	Construction d'un Pont Mixte à Bipoutre Métallique de 130 ml de longueur et de ses voies d'accès d'un linéaire d'environ 5400 m sur le fleuve Mbam à Nchiayang, dans l'Arrondissement de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.	LE COMPETING BP : 6718 Douala Tél. : 699 50 11 77	397 697 401	397 697 401	Délai d'exécution : 30 mois. Offre financière la moins-disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	DIDON CONSEILS	Pièce falsifiée (fausse attestation de présentation de l'original du diplôme du Chef de mission).
2	GROUPEMENT ECOPE / BEC LA ROUTIERE	Pièces falsifiées (fausses attestations de présentation des originaux des diplômes de l'expert environnementaliste, du topographe et l'ingénieur géotechnicien).

Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenu peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Avril 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 525 C/MINTP/SG/DCT/CAO/2019 DU 15 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20 /AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 25 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE : LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DU CÂBLAGE DU RÉSEAU INFORMATIQUE DES BUREAUX DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES (RÉSEAUX : NORD, SUD, OUEST) DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 36 470 04 320012 2022 3603.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°20 /AONO/MINTP/CMPM/2019 du 25 février 2019 en procédure d'urgence pour le développement informatique : La construction et la réhabilitation du câblage du réseau informatique des bureaux des Délégations Régionales (Réseaux : Nord, Sud, Ouest) du Ministère des Travaux Publics. Financement : BIP MINTP, exercice 2019. Imputation : 53 36 470 04 320012 2022 3603, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU				
N° LOT	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observations
01-RN/19	ETS BAULOISE BP 12836 Yaoundé Tél. : 699 97 49 20/ 677 20 12 39	42 849 864	42 849 864	Soumissionnaire ayant présenté un dossier administratif et technique conforme et une offre financière la moins disante.

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°ORDRE	Noms et adresses des soumissionnaires	Observations et motifs d'élimination
01	ETS INTEK	Offre financière élevée au lot 01-RN/19
02	EMC	Présentation d'une capacité financière de 7 000 000 francs CFA inférieur à 10 000 000 francs CFA requis pour le lot 03-RO/19
02	TEXIS SARL	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres au lot 02-RS/19

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Lettre de Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Avril 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N° 19-06 / UYI/DIPD/DIEM DU 30 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF AUX APPELS D'OFFRES N° 19-01 ET 19-02/AONO/UYI/CIPM/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par les Appels d'Offres n° 19-01/AONO/UYI/CIPM/2019 et n°19-02/AONO/UYI/CIPM/2019, relatifs à la fourniture du matériel roulant et des véhicules de fonction à l'Université de Yaoundé I, que la date de dépôt et d'ouverture des offres est modifiée ainsi qu'il suit :

Informations modifiées	Au lieu de	Lire
Dépôt des offres	Mardi 30 Avril 2019 à 14 heures	Lundi 06 Mai 2019 à 14 heures précises
Ouverture des offres	Mardi 30 Avril 2019 à 15 heures	Lundi 06 Mai 2019 à 15 heures précises

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N° 19-08 / UYI/DIPD/DIEM DU 30 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 19-04/AONO/UYI/CIPM/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'Appel d'Offres n° 19-04/AONO/UYI/CIPM/2019 relatif à la fourniture des services d'entretien des espaces verts à l'Université de Yaoundé I, que la date de dépôt et d'ouverture des offres est modifiée ainsi qu'il suit :

Informations modifiées	Au lieu de	Lire
Dépôt des offres	Mardi 07 Mai 2019 à 14 heures	Mercredi 15 Mai 2019 à 14 heures précises
Ouverture des offres	Mardi 07 Mai 2019 à 15 heures	Mercredi 15 Mai 2019 à 15 heures précises

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12 FÉVRIER 2019 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°013/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 02/05/2019, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS GSP B.P. : 1708 Douala, Tél. : (237) 698 88 58 17	44 873 775	06
2	ETS YAYA & CIE B.P. : 1734 Douala, Tél. : (237) 696 075 404	44 838 000	06

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 007/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°00/DM/CDJO/2019 DU 22/04/2019 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002 BIS/AONO/CDPM/MBERE/C-DJ/2019 DU 11/03/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DE SALLE DE FETE DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que : Par Décision N°00 /DM/ C-DJO/2019 DU 22/04/2019

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS HIGH SERVICE BP 10 TIGNERE	30.000.000 (trente millions)	30.000.000 (trente millions)	Trois (03) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 22 Avril 2019

Le MAIRE

OUMAROU ISSAMA JOSEPH

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N°14/C/C-DJO/2019 DU 22/04/2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 0/DM/CDJO/2019 DU 22/04/2019 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003BIS/AONO/CDPM/MBERE/CDJ/2019 DU 11/03/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ETAT CIVIL DANS LA LOCALITE DE GANDINANG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que ;

Par Décision **N°0 /DM/ C-DJO/2019 DU 22/04/2019**

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC(FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	GANDINANG	ETS MADOUGOU PETIT FILS BP tignère	8.000.000 (huit millions FR cfa)	8.000.000 (huit millions Fr cfa)	Trois (03) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 22 Avril 2019

Le MAIRE

OUMAROU ISSAMA JOSEPH

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Suite à la Décision Municipale 05/DM/C.NG/SG/19 Portant Attribution de la Lettre Comande, du 29 Avril 2019, le Maire de la Commune de Ngaoui, maître d'ouvrage conimumque . est attribué aux Ets E.GE.TRA, la Lettre Comande relative a la consultation N°05/AONO/COMMUNE DE NGAOUI/CDPM/MBERE/2019 du 27/02/2019, pour les Travaux de construction d'un forage en panneau solaire au Quartier Admmistratif de Ngaoui, Commune de Ngaoui, pour un montant **TTC de 13 516 000 F CFA** et un délai de trois (03) mois.

NGAOUI le 29 Avril 2019

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°002/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE FAON() EN PROCÉDURE D'URGENCE 1'19302 DU 21 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINFOPRA POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, **Autorité Contractante**, communique :

Par Décision N°001 /D/C/SP/CRPM-LT/2019 du 30/04/2019

Le Marché objet de l'Appel d'Offres National susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
SOGETRA BP : 13000 Yaoundé, Tél : 699 50 57 15/22 20 12 17	39 954 379 (trente-neuf millions neuf cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf)	trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement du Marché y relatif.

Les Soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° d'ordre	Soumissionnaires	Motifs
1	ROC CONSTRUCTION	Fausse déclaration
2	ETS CEGES	Fausse déclaration
3	CETECH SARL	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années et non présence de l'entreprise dans le répertoire des entreprises suspendues de PARIWP

Ils sont par conséquent invités à retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de soumission.

NB : En cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°001/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004 DU 25 MARS 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À EBONE, ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU M1NEE POUR LE LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, **Autorité Contractante** communique : Par Décision N°002D/C/SP/CRPM-LT/2019 du 30/04/2019

Le Marché objet de l'Appel d'Offres National susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS YAF & FILS BP : 1086 Yaoundé , Tel : 695 921 766	127 138 189 (cent vingt-sept millions cent trente-huit mille cent quatre-vingt-neuf)	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement du Marché y relatif.

DOUALA le 30 Avril 2019

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N° 001/C/CAD5/2019 DU 23/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD5/CDPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOTTO VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈMEMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala V communique,
Par DECISION N°001/D/CAD5/2019 DU 23/04/2019 La Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	groupement Ets DSJ et ETS MANSAB et FRERES B.P 13346, Douala, TEL: 698 74 77 04	19 944 598	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune d'arrondissement de Douala 5e, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

EBANDA Gustave

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N° 002/C/CAD5/2019 DU 23/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD5/CDPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DU PREMIER NIVEAU DE LA MATERNITÉ DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KOTTO, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala V communique,
Par DECISION N°002/D/CAD5/2019 DU 23/04/2019 La Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	ETS MAF BTP SARL B.P 887, Douala, TEL: 698 86 87 87	29 681 242	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune d'arrondissement de Douala 5e, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

EBANDA Gustave

PRÉFECTURE DU WOURI

COMMUNIQUE N°001/C/PRÉFET-W/2019 DU 29/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PRÉFET-W/CDPM/2019 DU 08 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4ÈMEÂTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEPIA-WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Préfet du Département du Wouri communique

Par DECISION N°001/D/ Préfet-W/2019 DU 29/04/2019 , la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	ETS LE MEILLEUR B.P 30800Yaounde, TEL: 698 595 811	9 300 987	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 29 Avril 2019

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°001/CAD2/CIPM/ST/04 - 2019 DU 15/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE GEPS DE CAMP BERTAUT DE DOUALA FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (CAD 2), « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :

Par Décision d'Attribution définitive **N°001/DA/CAD2/CIPM/ST/2019** du **15/04/2019**

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché relative à l'Appel d'Offres

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
SCI - MIVACY BP : 12793 Douala, Tel, (237) 691 05 09 54	24 999 731 FCFA	24 999 731 FCFA	Trois (03) mois

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme, dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

DOUALA le 15 Avril 2019

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°002/CAD2/CIPM/ST/04 - 2019 DU 15/04/2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNE FILLE DE DOUALA 2E (1ÈRE PHASE)FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (CAD 2), « Maître d'Ouvrage», porte à la connaissance du public que :

Par Décision d'Attribution définitive N°002/DA/CAD2/CIPM/ST/2019 du 15/04/2019

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché relative à l'Appel d'Offres

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
CAMEROUN SERVICE ET REALISATION BP : 2567 Douala, Tel. : (237) 233 427 567	89 998 881 FCFA	89 998 881 FCFA	Trois (03) mois

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme, dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

DOUALA le 15 Avril 2019

Le MAIRE

FAMPOU Denise

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N° 006/AONO/ONCC/DG/CPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N° 004/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) DU NÉCESSAIRE POUR « FESTI COFFEE » 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de la Demande de Consultation suscitée, sur financement du budget de l'ONCC de l'exercice 2019.

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant FCFA / HT	TVA	Montant FCFA / TTC
ETS MAKOM MA MBAKI	5 jours	14 716 500	2 832 926	17 549 426

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 33 42 59 36 pour la formalisation du projet de marché.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/5.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les concessionnaires non retenus.

DOUALA le 17 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE DIBOMBARI

LE MAIRE, MAÎTRE D'OUVRAGEAMESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DEBOKA ENGINEERING COMPANY LIMITED BP. 951 BAMENDA TEL. 695699904/ 661127128SOPROCIT SARL BP. 1573 YAOUNDÉ TEL. 699 913 652GENERAL INDUSTRIES AND BUSINESS (GIB) BP. 596 DOUALA TEL. 696 15 69 79/ 699 06 37 61TENЕК'S SARL BP. 13322 DOUALA TEL. 699925906EGTB SARL BP. 21 KEKEM TEL. 677789104EREBTP BP. 1202 YAOUNDÉ TEL. 655392986

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Objet : Invitation à soumissionner

Nom du Projet de Travaux: Travaux de construction et Equipement d'un Centre de Santé Intégré a Bekoko, Commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral

Localisation: Bekoko, Commune de Dibombari

Numéro du Projet: N° 002/DC/CD/SG/STADU/CIPM/2019 DU 18 Avril 2019

Délai d'Exécution :120 jours calendaires

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de DIBOMBARI a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux de construction et équipement d'un Centre de Santé Intégré a Bekoko, Commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral.

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution des dits travaux.

Un dossier de Demande de Cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par Le Maître d'Ouvrage. Le dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement auprès des services du Maitre d'Ouvrage (Commune de Dibombari), ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral à partir du **18 Avril 2019**, pendant les jours et heures ouvrables.

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **09 Mai 2019**, à **11 heures**.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

DIBOMBARI le 18 Avril 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°001/CICAM/DG/DAA/SIGMA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU TRANSPORT SUR CAMIONS DE QUATRE (04) CONTENEURS DE 40' CONTENANT UNE MACHINE D'ENCOLLAGE DU PORT DE DOUALA A L'USINE CICAM GAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM), Maître d'Ouvrage, communique :

La **Société MOUAWIVA S.A.R.L.**, téléphone : **699 806 592 / 674 14 95 28 Douala - Cameroun**, est attributaire de la Lettre Commande relative au transport sur camions de quatre (04) conteneurs de 40' contenant une machine d'encollage du port de Douala a l'usine CICAM Garoua, pour un montant TTC de **dix millions cent soixante-onze mille sept cent quarante-quatre (10 171 744) Francs CFA**.

Le délai d'exécution est de **quatre (04) jours** à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

DOUALA le 25 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBAH ABADA Édouard

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 25 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE À LA CITÉ DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 04 JANVIER 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :
Par **DECISION N° 044/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019** du 25 AVRIL 2019
Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
ETS GEOTECH BP : 124 NGAOUNDERE TEL : 651 090 831	21 876 413 (vingt un millions huit cent soixante-seize mille quatre cent treize) FCFA, au titre de l'exercice 2019, pour un délai d'exécution de 02 (deux) mois.	02 (deux) mois

Le Directeur Général de **ETS GEOTECH** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 25 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 023/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°014/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 02/05/2019, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ENDES Tél. : (237) 679 848 829/ 243 224 410	16 402 838	05
2	LE COMPETING B.P.: 6718 Douala, Tél : (237) 699 50 11 77	18 000 000	05

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques/Sous-Direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres à l'issue de l'évaluation pour le motif suivant, est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué :

SOUSSIONNAIRES	MOTIF D'ELIMINATION
ETS YAYA & CIE	Non-respect d'un critère éliminatoire

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 022/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12 FÉVRIER 2019 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°013/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 02/05/2019, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS GSP B.P. : 1708 Douala, Tél. : (237) 698 88 58 17	44 873 775	06
2	ETS YAYA & CIE B.P. : 1734 Douala, Tél. : (237) 696 075 404	44 838 000	06

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 512/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 19 FÉVRIER 2019 POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES BÂTIMENTS ABRITANT LES CPS DE YAGOUA, MAROUA, MUNDEMBA ET BERTOUA EN TROIS (03) LOTS INDÉPENDANTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

VU	le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
VU	le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
VU	le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
VU	le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
VU	la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
VU	l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
VU	l'Avis d'Appel d'Offres n° 009/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 19 février 2019 pour la mise aux normes des installations électriques des bâtiments abritant les Centres de Prévoyance Sociale de Yagoua, Maroua, Mundemba et Bertoua en trois (03) lots indépendants;
VU	le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 20 mars 2019 ;
VU	la lettre n° 2331/19/CNPS/DG/DAG/SM du 11 avril 2019 ;
VU	la lettre n° 67/19/CNPS/CIPM du 22 avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés ;
VU	le soit-transmis n° 296/19/DFP/SB/CNPS du 24 avril 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}. -L'Appel d'Offres National Ouvert n° 009/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 19 février 2019 pour la mise aux normes des installations électriques des bâtiments abritant les CPS de Yagoua, Maroua, Mundemba et Bertoua en trois (03) lots indépendants, est déclaré infructueux pour non satisfaction d'un critère éliminatoire par le seul soumissionnaire enregistré.

Article 2. -La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 506/19/DG/CNPS DU 29 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 14 FÉVRIER 2019 RELATIF À LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT DES SALLES D'ARCHIVES POUR LES CENTRES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA ET NANGA-EBOKO EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

VU	le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;
VU	l'Ordonnance n°73/17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale, modifiée par la loi n°84/006 du 04 juillet 1984 ;
VU	le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
VU	le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
VU	le Décret n°2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
VU	la Résolution n°045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
VU	l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 008/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 14 février 2019 ;
VU	le Procès-verbal des travaux de la CIPM de la CNPS en sa session du 27 mars 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des deux (02) lots de l'Appel d'Offres ci-dessus visé :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
1	COPRES Sarl B.P 20015 Yaoundé	49 298 920	05 mois
2	NATCHA SERVICES Sarl B.P 4124 Yaoundé	45 102 800	06 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MBOUDA

DECISION N° 14/DA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS A CERTAINES ENTREPRISES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La constitution ;

Vu la loi N°004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les régies applicables aux communes ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des Communes

et établissements communaux, modifié par décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990;

Vu le décret N°2018 / 366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08/03/2012

portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00049/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoins au Maire à l'issu du scrutin municipal

du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mbouda ;

Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget

de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019

Considérant les DAO sus-référencés

Considérant la proposition d'attribution du 11 Avril 2019

DECIDE :

Article 1 : Les entreprises ci-après sont attributaires des Contrats relatif aux Dossiers d'Appel d'Offres dont les



références, les montants d'attribution et les délais d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	Références	Entreprise Adjudicataire	Montants d'attribution HT & TTC
01	DAO N°12/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 06 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FOUOLA (EN PROCEDURE D'URGENCE)	2F GIGITAL PRINT SARL B.P. : 31 555 Yaoundé Tél./Fax: (237)6998507 88/ 69612 49 77	HT=25 151 300 F TTC=29 992 925 F
02	DAO N°09/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 07/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE BAMENDJINDA (ACHEVEMENT) (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS GLOBAL TECHNICAL SERVICE B.P. : 484 BAFOUSSAM Tél. :655 76 62 63/ 672 70 99 98	MBOUDA le 23 Avril 2019 HT-16 494 759 F Le MAIRE DRINGOULLA KENLATA ROGER MOHEL

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE KOUOPTAMO

DECISION D'ATTRIBUTION N° 005/D/CK/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AFFÉRENT AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU ADMINISTRATIF ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP. KOUCHOUENTOUM, KOUONDIA ET ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DÉPARTEMENT DUNOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO,

Vu La constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 13/001/C/MINFI du 08 janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des organismes subventionnés pour l'exercice 2013 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018portant Code des Marchés publics ;

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de passation des marchés auprès Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la lettre circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoire à observer à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés publics ;



du Noun pour l'ouverture des plis relatifs aux travaux construction de 04 blocs de salles de classe avec bureau administratif et
à 06 compartiments dans les EP de Bankouop, Kouchouotoum.Kouondja, et EP Bde Bankouop

Vu La proposition d'attribution N°006/2019/PA/PR/MINMAP/SG/CDPM-NOUN/FBAN.

DECIDE

Article 1er- Les entreprises ci-après sont retenues comme attributaire des lettres-commandes relatives à la consultation suivante
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CK/SG/CDPM-N/2019 DU 15/03/2019 POUR LESTRAVAUXDE CONSTRUCTION
(04) BLOCSDE DEUX(02) SALLESDE CLASSE AVEC BUREAU ADMINISTRATIF ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES A SIX (06)
COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQU
BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN. « PROCEDURE D'URGENCE »

N° DU LOT	ENTREPRISE	MONTANTSTTC (EN FCFA)	DÉLAI D'
1	ETS BRUNO & SONS COMPANY LIMITED	52 828 000	120 (cent
2	AGHANWI ENTERPRISE	52 999 000	120 (cent

KOUOPTAMO le 18 Avril 2019

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE BAMENDJOU

DECISION N°005/D/C BAM/SG PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 DU 26 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE TCHOUKET (LIMITE BANDJOUN-TCHOUKET) SUR 1,5 KM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU. DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 JUIN 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB DU 03 JUILLET 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°00287/A/MINATD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur Kamdoum, Maire de la Commune de Bamendjou

et de ses Adjoints ;

Vu Le Document d'Appel D'offres N°006/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019 Du 26 Mars 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION

DE TCHOUKET (LIMITE BANDJOUN-TCHOUKET) SUR 1,5 KM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;

HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;

Considérant L'additif N°1/ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 du 15 Avril 2019 ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse du 25 Avril 2019 de L'Appel D'offres N°006/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AI/2019

Du 26 Mars 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE TCHOUKET (LIMITE BANDJOUN-TCHOUKET) SUR 1,5 KM DANS

LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;

Considérant le procès-verbal de session de la Commission départementale de passation des Marchés des Hauts-plateaux du 26 Avril 2019

portant attribution de L'Appel D'offres N°006/AONO/MINDDEVEL/CBAM/CDPM-AE2019 Du 26 Mars 2019 POUR LES TRAVAUX

D'ELECTRIFICATION DE TCHOUKET (LIMITE BANDJOUN-TCHOUKET) SUR 1,5 KM DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE) ;

DECIDE

Article 1er : Le Marché susvisé est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué au soumissionnaire ci-après :

N° DU LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
Lot Unique	Entreprise TRANSPAC-PAC	9 999 995	Trois(03) mois

Article 2:La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

KAMDOUM
Le MAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉCISION ? 79 D/MINTP/SG/DCT/2019 DU 15 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE - TRONÇON : NGAOUNDÉRÉ - PARO (70KM). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 53 36 467 11 960000 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2018/022 du 11-12-2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019

Vu l'Appel d'Offres International Ouvert N° 199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 du 16 Octobre 2018 pour l'exécution des travaux de construction de certains axes routiers dans le cadre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique - tronçon : Ngaoundéré - Paro (70Km). Financement : BIP MINTP, Exercices 2019 et suivants. Imputation : 53 36 467 11 960000 2250;

Vu



les offres des soumissionnaires ;



Vu le Procès-Verbal du 24 Janvier 2019 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des au titre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique (CSPM/PLANUT) ;

Vu la Lettre N°369/L/SPM/PLANUT/CSPM/2019 du 28 Janvier 2019 du président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés au Coordonnateur du Secrétariat du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique (CSPM/PLANUT).

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de construction de certains axes routiers dans le cadre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique - tronçon : Ngaoundéré - Paro (70Km). Financement : BIP MINTP, Exercices 2019 et suivants. Imputation : 53 36 467 11 960000 2250

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignation du Linéaire	Long (Km)	Nom du Soumissionnaire	Coût prévisionnel en FCFA	Montant TTC corrigé après rabais	Observations
N° 8	NGAOUNDERE - PARO	70	CHINA STATE CONSTRUCTION ENGINEERING CORP LTD (CSCEC)	44 700 000 000	31 846 913 799	Rabais de 4% Délai d'exécution : 24 mois

Article 2 : *Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à l'unité de préparation et de suivi du PLANUT- volet routier au Ministère des Travaux Publics, situé au dernier étage de l'immeuble abritant certains services du MINTP au quartier Bastos sise en face de l'ambassade de Suisse, pour l'établissement de son projet de marché.*

Article 3 : *Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres, au Secrétariat Technique de Suivi et de la Mise en Œuvre du PLANUT au Premier Ministère. Passé ce délai, ces offres seront détruites.*

Article 4 : *La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.*

YAOUNDE le 15 Avril 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 014/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 14 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA (CUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 201 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 005/AONR/CUD/CIPM/20198 du 14 Février 2019 relatif le contrôle technique et la supervision des travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement dans la ville de douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 13 Mars 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 20 Mars de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 22 Mars 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture de l'Offre financière du 05 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des propositions financières y relatif du 10 Avril 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 014/EHM/KNSE/CIPM/CUD/2019 du 10 Avril 2019 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
-------------	-------------------------	-------------------------------	----------------------------

1	ENDES Tél. : (237) 679 848 829/ 243 224 410	Seize millions quatre cent deux mille huit cent trente huit (16 402 838)	05
2	LE COMPETING B.P.: 6718 Douala, Tél : (237) 699 50 11 77	Dix-huit millions (18 000 000)	05

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 013/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12 FÉVRIER 2019 RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA (CUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 201 ;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 003/AONR/CUD/CIPM/20198 du 12 Février 2019 relatif au contrôle technique et la supervision des travaux d'éclairage public dans certaines artères de la ville de Douala ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 13 Mars 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 19 Mars 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 21 Mars 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture de l'Offre financière du 05 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des propositions financières y relatif du 09 Avril 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N° 013/EHM/KNSE/CIPM/CUD/2019 du 10 Avril 2019 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
-------------	-------------------------	-------------------------------	-------------------------------------

1	ETS GSP B.P. : 1708 Douala, Tél. : (237) 698 88 58 17	Quarante-quatre millions huit cent soixante-treize mille sept cent soixante quinze (44 873 775)	06
2	ETS YAYA & CIE B.P. : 1734 Douala, Tél. : (237) 696 075 404	Quarante-quatre millions huit cent trente-huit mille (44 838 000)	06

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 2 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

DECISION N°002/D/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À EBONE, ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINÉE POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire N°005/LC/M1NMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative aux mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°198/D/C/SG/DAAJ du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;
Considérant le Budget d'Investissement Public, exercice 2019 et suivants
Considérant l'AONO en procédure N°004/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 du 25 Mars 2019
Considérant le rapport d'analyse y relatif du 18 Avril 2019 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;
Considérant le Procès-Verbal de la session N°008 du mardi 25 avril 2019 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;
Vu la lettre de proposition d'attribution N°025/012/L/CRPM/LT/Sec du 26 Avril 2019 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1er : Les Ets YAF & FILS, BP : 1086 Yaoundé, Tél : 695 921 766 est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'AONO sus-rappelé, pour un montant TTC de FCFA : **127 138 189 (Cent vingt-sept millions cent trente-huit mille cent quatre-vingt-neuf)**, et un délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

Article 2 : Le Représentant dudit groupement est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 30 Avril 2019

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

DECISION N°002/D/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 30/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINFOPRA POUR LE LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012 1075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative aux mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°198/D/C/SG/DAAJ du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;
Considérant le Budget d'Investissement Public, exercice 2019 et suivants ;
Considérant l'AONO en procédure N°002/AONO/R-LT/SP/CRPM-LT/2019 du 21 Mars 2019
Considérant le rapport d'analyse y relatif du 15 Avril 2019 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;
Considérant le Procès-Verbal de la session N°007 du 23 avril 2019 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution
Vu la lettre de proposition d'attribution N°022/009/L/CRP1M/LT/Sec du 24 Avril 2019 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise **SOGETRA, BP: 13000 Yaoundé, Tél : 699 50 57 15** est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'AONO sus-rappelé, pour un montant **TTC de FCFA : 39 954 379 (Trente-neuf millions neuf cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf)**, et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant dudit groupement est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. |

DOUALA le 30 Avril 2019

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°02/CAD5/2019 DU 23/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT °003/AONO/CAD5/CDPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION DU PREMIER NIVEAU DE LA MATERNITÉ DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KOTTO, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA V DU WOURI,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°20111408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°20111410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2019 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/CAD5/2019 du 13 Mars 2019 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 18 Avril 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1er: la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)
ETS MAF BTP SARL B.P 887, Douala, TEL: 698 86 87 87	29 681 242	03

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

DOUALA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

EBANDA Gustave

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°01/CAD5/2019 DU 23/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAD5/2019 DU 13MARS 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOTTO VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈMEMAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5E.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA V DU WOURI,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°20111408 du 09 Décembre 2011portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°20111410 du 09 Décembre 2011portant formation du Gouvernement
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2019 ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/CAD5/2019 du 13Mars 2019 ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 18 Avril 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1er: la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)
groupement Ets DSJ et ETS MANSAB et FRERES B.P 13346, Douala, TEL: 698 74 77 04	19 944 598	03

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

DOUALA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

EBANDA Gustave

PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°001/D/ PRÉFET-W/2019 DU 29/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/PRÉFET-W/CDPM/2019 DU 08 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4ÈME MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINEPIA-WOURIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Préfet du Département du Wouri DU WOURI,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°20111408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°20111410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ,
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2019
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 001/AONO/ Préfet-W/2019 du 13 Mars 2019 ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 18 Avril 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1er : la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après .

Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)
ETS LE MEILLEUR B.P 30800Yaounde, TEL: 698 595 811	9 300 987	03

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Avril 2019

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°001/DA/CAD2/CIPM/ST/2019 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°001/CAD2/CIPM/S112019 DU 07 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE GEPS DE CAMP BERTAUT DE DOUALA 2EME FINANCEMENT BIP 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2eMei MAITRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARiVIP) . Vu le décret n° 20041275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ,
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de 'Agence de Régulation des Marchés Publics ,
Vu le décret N°20131271 du 05 aoul 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ,
Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Elal et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce,
Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ,
Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi el le contrôle des Marchés publics ,
Vu ta Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJI du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ,
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ,
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ,
Vu la circulaire N°0021CAB/PM du 31janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics .
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ,
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ,
Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2

DECIDE

Article 1e' Les travaux de de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'école GEPS de Camp Bertaut de Douala 2cre, oblet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 du 07/03/2019 est attribué à l'entreprise **SCI - MIVACY BP : 12793 Douala. Tel. : (237) 691 05 09 54**

Article 2 Le montant des travaux est évalué à la somme de **vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent trente un francs (24 999 731) francs CFA TTC** soit **vingt millions neuf cent soixante-quatre mille cent trente-cinq (20 964 135) francs CFA HTVA** ; Imputation_ 53 27 641422 2222; Financement BIP 2019

Article 3: Le délai d'exécution est de **trois (03) mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout cil besoin sera.

DOUALA le 15 Avril 2019

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°002/DA/CAD2/CIPM/ST/2019 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°002/CAD2/CIPM/ST/2019 DU 07 MARS 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNE FILLE DE DOUALA 2EME (1 PHASE).FINANCEMENT BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2eMei MAITRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) . Vu le décret n° 20041275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ,
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de 'Agence de Régulation des Marchés Publics ,
Vu le décret N°20131271 du 05 aoul 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ,
Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Elal et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce,
Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ,
Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ,
Vu ta Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJI du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ,
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ,
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ,
Vu la circulaire N°0021CAB/PM du 31janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics .
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ,
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics
,
Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2

DECIDE

Article 1e' Les pour les travaux de construction de la maison de la jeune fille de Douala 2 (1 Phase), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence °002/AONO/CAD2/CIPM/ST/2019 du 07/03/2019 est attribué à l'entreprise:

CAMEROUN SERVICE ET REALISATION BP : 2567 Douala, Tel. : (237) 233 427 567

Article 2 Le montant des travaux est évalué à la somme de **quatre-vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quatre-vingt-un (89 998 881) francs CFA TTC** soit **soixante-quinze millions quatre cent soixante-dix mille sept cent soixante (75 470 760) francs CFA HTVA** Imputation 220 100.; Financement BIP 2019

Article 3: Le délai d'exécution est de **trois (03) mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4_ : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout cil besoin sera.

DOUALA le 15 Avril 2019

Le MAIRE

FAMPOU Denise

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET MÉDICAL POUR LES BESOINS DE MÉDECINE DE TRAVAIL À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE, EXERCICES 2019 ET 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, COMMADEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret N°2009/212 du 23 juin 2009 portant nomination de **Monsieur YOUNBA Josué**, Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Résolution n° 402/CA/APN/58 du 14 décembre 2018 adoptant le budget-programme de l'APN au titre de l'exercice 2019 ;
Vu la Résolution n°403/CA/APN/58 du 14 décembre 2018 approuvant le cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de l'Autorité Portuaire Nationale pour la période 2019-2021 ;
Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
Vu l'Appel d'offres n°01/AONO/APN/CIPM/2019 du 06 mars 2019 pour la sélection d'un Cabinet médical pour les besoins de médecine de travail à l'Autorité Portuaire Nationale, exercices 2019 et 2020 ;
Vu la Lettre n°002/19/CIPM/APN du 10 avril 2019 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés sur la proposition d'attribution et l'accord du Directeur Général,
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er.- Le CENTRE MEDICAL LAMAT est attributaire de la lettre-commande pour les besoins de médecine de travail à l'Autorité Portuaire Nationale (APN), durant les exercices 2019 et 2020 pour un montant total de de 30.420.0000 (trente millions quatre cent vingt mille) FCFA TTC, soit une tranche ferme (09 mois) de 14.391.000 (quatorze millions trois cent quatre-vingt-onze mille) FCFA TTC et une tranche conditionnelle (12 mois) de 16.029.000 (seize millions vingt-neuf mille) FCFA TTC.

Article 2.- La dépense afférente sera imputée au Budget Programme de l'Autorité Portuaire Nationale Exercices 2019-2020, Imputation n°2019-603-31-310102-612051, et mandatée au nom du CENTRE MEDICAL LAMATBP 13768 Yaoundé, Tél 222.15.97.15.

Article 3.- Le Centre médical susvisé est invité à se présenter à l'APN (Division de l'Administration et des Finances) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 044/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 25 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE À LA CITÉ DE LOM PANGAR, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 04 JANVIER 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/EDC/CIPM/2018 du 04 janvier 2019 pour les travaux de construction d'un forage d'eau potable à la cité de Lom Pangar ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 28 février 2019 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres relatif à l'Appel d'Offres sus visé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation de Marchés de EDC ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **ETS GEOTECH**, B.P : 124 Ngaoundéré, Tél. : (237) 651 090 831 est attributaire du marché relatif aux travaux de construction d'un forage d'eau potable à la cité de Lom Pangar, pour un montant global, Toutes Taxes Comprises (TTC) **de 21 876 413 (vingt un millions huit cent soixante-seize mille quatre cent treize) FCFA**, pour un délai d'exécution de **02 (deux) mois**.

Article 2 : Le Directeur Général de **ETS GEOTECH** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606** , pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N° 012/D/FEICOM/DG DU 30 AVRIL 2019 RAPPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE FEICOM DU SUD À EBOLOWA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**

Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 01 février 2019 pour les travaux de Constr

DECIDE:

Article 1^{er} : La décision n°011/D/FEICOM/DG du 23 avril 2019 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'immeuble devant abriter les services de l'Agence Régionale FEICOM du Sud à EBOLOWA est rapportée en attendant l'avis de la Commission des Bâtiments et Equipements Collectifs.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

COMMUNE DE MBOUDA

DECISION N° 14/DM/DA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS A CERTAINES ENTREPRISES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La constitution ;

Vu la loi N°004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les régies applicables aux communes ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ; ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des Communes

et établissements communaux, modifié par décret N°90/1464 du 09 Novembre 1990;

Vu le décret N°2018 / 366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08/03/2012

portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00049/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoins au Maire à l'issu du scrutin municipal

du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mbouda ;

Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28/12/2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget

de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2019

Considérant les DAO sus-référencés

Considérant la proposition d'attribution du 11 Avril 2019

DECIDE :

Article 1 : Les entreprises ci-après sont attributaires des Contrats relatif aux Dossiers d'Appel d'Offres dont les



références, les montants d'attribution et les délais d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après :

N°	Références	Entreprise Adjudicataire	Montants d'attribution HT & TTC
01	DAO N°12/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 06 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE FOUOLA (EN PROCEDURE D'URGENCE)	2F GIGITAL PRINT SARL B.P. : 31 555 Yaoundé Tél./Fax: (237)6998507 88/ 69612 49 77	HT=25 151 300 F TTC=29 992 925 F
02	DAO N°09/AONO/C-MDA/CIPM/19 DU 07/03/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE BAMENDJINDA (ACHEVEMENT) (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS GLOBAL TECHNICAL SERVICE B.P. : 484 BAFOUSSAM Tél. :655 76 62 63/ 672 70 99 98	MBOUDA le 23 Avril 2019 HT-16 494 759 F Le MAIRE DRINGOULLA KENLATA ROGER MOHEL

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE DJOHONG

DECISION MUNICIPALE N°12/2019/DM/C-DJO/SG DU 22/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°11BIS /AONO/CDPM/MBERE/C-DJ/2019 DU 11/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (NABEMO PK0+00 CARREFOUR NABEMO PONT SUR LA MAYO NGOU PK 13+00); COMMUNE DEDJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Djohong,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation;

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de Djohong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu le décret n°2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de **M.MVOGO Syllyac Marie**, Administrateur Civil Principal, Préfet du Département du Mbéré ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAO) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°000134/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de **M.OUMAROU İSSAMA**, en qualité de Maire de la Commune de DJOHONG à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de Djohong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI de la 28/12/2018 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant Le procès-verbal de dépouillement des offres en date du 09/04/ 2019;

Le rapport d'analyse des offres et la proposition d'attribution contenue dans la lettre N°002/L/CDPM-MB de Monsieur le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Djohong en date du 12/04 2019;

Décidé:

Article 1er : Le soumissionnaire ETS MAMAN NOUR, BP 10 TIGNERE est retenu pour l'exécution des travaux réhabilitation des routes communales (Nabemo pk 0+00 carrefour Nabemo pont sur la Mayo Ngou pk 13+00) Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, pour un montant de **27.778.000 (Vingt-sept millions sept cent soixante-dix huit mille) FCFA** Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de quatre mois (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DJOHONG le 22 Avril 2019

Le MAIRE

OUMAROU ISSAMA JOSEPH

COMMUNE DE BELEL

DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CB/SG/2019 DU 26 AVRIL 2019 MODIFIANT LA DECISION N° 001/DM/CB/SG/2019 PORTANT NOMINATION D'UN SECRETAIRE ET D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE BELEL A LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE BELEL ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELEL, Officier de l'Ordre National de la Valeur

VU la Constitution de la République du Cameroun ;
VU la loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
VU la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les régies applicables aux communes ;
VU la loi N° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
VU Le décret N°92/27 du 26 juin 1992 portant création de la commune de BELEL ;
VU le décret N° 2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU Le décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation de leurs services ;
VU L'arrête N°180/A/MINATD/CTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur ABBO ABOUBAKAR en qualité du maire de la commune de Belel et de ses Adjoints ;
VU l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP DU 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
VU La décision n° 000157/CAB/MINMAP DU 15 Mars 2019 Portant nomination des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1er : Il est modifiée, à compter de la date de signature de la présente décision, la décision N°001/DM/CB/SG/2019 portant Nomination d'un Secrétaire et d'un représentant de la Commune de Belel à la Commission interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Belel, ainsi qu'il suit :

• Secrétaire:

Au lieu de : IBRAHIMA NANA ;

Lire : AHMADOU BAMANGA.

• Représentant de la Commune de Belel : MAMOUDOU HAMADOU;

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toutes natures prévues par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BELEL le 26 Avril 2019

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

COMMUNE DE BELEL

DECISION MUNICIPALE N°10/DM/CB/SG/2019 MODIFIANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE BELEL,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELEL, Officier de l'Ordre National de la Valeur

VU la Constitution de la République du Cameroun ;

VU la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation;

VU la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

VU la loi N° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

VU Le décret N°92/27 du 26 juin 1992 portant création de la commune de BELEL;

VU le décret N° 2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU Le décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation de leurs services ;

Vu L'arrête N° 180/A/MINATD/CTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur ABBO ABOUBAKAR en qualité du maire de la commune de Belel et de ses Adjoints;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP DU 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU La décision n°00000157/CAB/MINMAP DU 15 Mars 2019 Portant nomination des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La décision municipale N°009/DM/CB/SG/2019 DU 26 Avril 2019 modifiant la décision N°001/DM/CB/SG/2019 portant Nomination d'un Secrétaire et d'un représentant de la Commune de Belel à la Commission interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Belel ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1er : Il est modifiée, à compter de la date de signature de la présente décision, la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Belel, ainsi qu'il suit :

• Président : SOROBAL JOËL;

• Secrétaire

Au lieu de: IBRAHIMA NANA ;

Lire : AHMADOU BAMANGA.

• Représentant de la Commune de Belel : MAMOUDOU HAMADOU;

• Un Représentant du Ministère chargé des Marchés Publics,

• Un Représentant de la Tutelle ;

• Un Représentant du Ministère des Finances ,

Article 2 : Le Président peut faire appel à toute personne dont l'expertise peut contribuer à la réussite des travaux projetés.

Article 3 : La Commission siégera sur convocation de son Président et dressera un Procès-verbal à la fin des travaux.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BELEL le 26 Avril 2019

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°221/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE À L'ONCC DU NÉCESSAIRE POUR FESTI COFFEE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;
Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;
VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU Le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU La Décision n°142/D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
VU La circulaire n° 0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des EPA, des CTD et autres, pour l'exercice 2019 ;
VU L'Avis de Demande de Consultation N°004/DC/ONCC/CIPM/2019 du 27 Mars 2019 pour la fourniture à l'ONCC du nécessaire pour « FESTI COFFEE » 2019 ;
VU La soumission de MAKOM MA MBAKI et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : La lettre-commande objet de la Demande de Cotation sus évoquée est attribuée comme suit :

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant FCFA / HT	TVA	Montant FCFA / TTC
ETS MAKOM MA MBAKI	5 jours	14 716 500	2 832 926	17 549 426

Article 2: Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 17 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN

DECISION N°002/CICAM/DG/DAA/SIG M/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU TRANSPORT SUR CAMIONS DE QUATRE (04) CONTENEURS DE 40' CONTENANT UNE MACHINE D'ENCOLLAGE DU PORT DE DOUALA A L'USINE CICAM GAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL :

Vu la Constitution ;

Vu le loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques ;

Vu le Dossier de Consultation n°009/CICAM/CIPM/2019 du 04/04/2019 pour le transport sur camions de quatre (04) conteneurs de 40' contenant une machine d'encollage du port de Douala a l'usine CICAM Garoua ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CICAM ;

DECIDE :

ARTICLE 1: L'entreprise **MOUAWIYA S.A.R.L., téléphone : 699 80 65 92 / 674 14 95 28 DOUALA — CAMEROUN** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative au transport sur camions de quatre (04) conteneurs de 40' contenant une machine d'encollage du port de Douala a l'usine CICAM Garoua.

ARTICLE 2. Le montant de la présente Lettre Commande s'élève à la somme TTC de **dix millions cent soixante-onze mille sept cent quarante-quatre (10 171 744) Francs CFA** pour un délai d'exécution de **quatre (04) jours** à partir de la date de départ des camions de Douala.

ARTICLE 3. La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 25 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBAH ABADA Édouard

PRÉFECTURE DU NKAM

COMMUNIQUE N°003/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 24 AVRIL 2019 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.</p> <p style="text-align: center;">. Financement : Budget d'Investissement Public « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 15 mai 2019 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.</p> <p style="text-align: center;">. Financement : Budget d'Investissement Public « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 24 AVRIL 2019 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 15 mai 2019 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

YABASSI le 23 Avril 2019

Le PRÉFET

AMOUGOU FRANCOIS

COMMUNE DE MOKOLO

ADDITIF N° 01 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/C-MOK/CIPM/BEC/2019 DU 11/4/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR/SM DE ZAMAÏ, DANS LA COMMUNE DE MOKOLO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo au plus tard **le 30 AVRIL 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 015/AONO/MOKOLO/CIPM/BEC/2019 DU 19 AVRIL 2019

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR/SM DE ZAMAÏ DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Financement : BIP MINEFOP, Exercice 2019

IMPUTATION : 53 35 453 02 641356 2226

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

1 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo au plus tard **le 07 MAI L 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 015/AONO/MOKOLO/CIPM/BEC/2019 DU 19 AVRIL 2019

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR/SM DE ZAMAÏ DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Financement : BIP MINEFOP, Exercice 2019

IMPUTATION : 53 35 453 02 641356 2226

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 30 AVRIL 2019 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 07 MAI 2019 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MOKOLO le 22 Avril 2019

Le MAIRE

ZOKOM DAMIEN

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm